

Bretagne, Côtes-d'Armor
Guingamp
13 rue Anatole Le Braz

Lycée Auguste Pavie, 13 rue Anatole Le Braz (Guingamp)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22133491

Date de l'enquête initiale : 2020

Date(s) de rédaction : 2020

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine des lycées de Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales :

Historique

De l'école primaire supérieure au lycée

Le lycée Auguste Pavie de Guingamp est l'héritier de l'école primaire supérieure (E.P.S.). En 1916, cette dernière remplace l' "école mutuelle" qui existait déjà au 19^e siècle, et s'était installée, en 1909, dans les bâtiments de l'ancien hôpital général. Des bâtiments neufs sont construits après la Première Guerre mondiale, à proximité immédiate, place du Champ-au-Roy. L'E.P.S. est ensuite érigée en collège, en 1942. Ce dernier prend en 1949 le nom d'Auguste Pavie, explorateur et diplomate de la fin du 19^e siècle, en Extrême-Orient, qui avait fait ses études à Guingamp. L'établissement devient lycée en 1951. L'explosion de la démographie scolaire rend les conditions d'accueil et d'hébergement critiques, tant et si bien qu'au milieu des années 1950, la ville acquiert le terrain et le "château" de Cadolan, pour y installer un nouveau lycée (délibération du Conseil municipal du 16 mars 1954). La municipalité décide, le 20 août 1958, d'acquérir également le terrain "Doniol" qui lui est mitoyen. Ces parcelles ont vocation à être transférées à l'État, à titre d'offre de concours.

Pendant la longue durée de l'expropriation du premier de ces terrains, qui dure de 1954 à mai 1958, car un occupant sans titre y résiste, le projet de construction se met en place.

André Remondet et Patrice Simon, architectes

En juillet 1955, l'architecte Henri Guibout propose ses services au maire, en association avec l'architecte André Remondet, déjà à l'ouvrage pour la construction du lycée de jeunes filles de la ville (aujourd'hui collège Jacques Prévert). Le directeur du second degré au ministère, Jacques Brunhold, rappelle au maire que, dans la mesure où le financement de la construction est assuré à 100% par l'État, il revient au seul Conseil général des bâtiments de France (C.G.B.F.) de désigner les architectes. C'est chose faite, par arrêté dudit conseil, le 20 février 1957. Si André Remondet, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux est bien retenu, il est associé, non pas à Henri Guibout, mais à Patrice Simon, alors architecte ordinaire des bâtiments civils et palais nationaux. Le financement à 100% par l'État, peu courant, est ici justifié par le fort engagement de la ville dans la construction du lycée de jeunes filles. Le statut du lycée à construire évolue cependant. En 1958, dans un courrier de l'inspecteur d'académie daté du 1^{er} août, il est question d'un "lycée mixte".

L'année 1958 est également celle de l'étude du plan masse. La direction des équipements scolaires, universitaires et sportifs (D.E.S.U.S.) choisit, le 29 septembre, entre deux options, celle qui propose un internat en forme de "tour" de 6 étages sur rez-de-chaussée. Le plan masse est approuvé par le C.G.B.F le 7 avril 1959. Ce même conseil précise, le 17 novembre, le phasage de la construction de ce lycée prévu pour 920 externes et 552 internes : elle débutera par l'externat, sur le terrain Cadolan, et se poursuivra, dans un second temps, par l'internat, sur le terrain Doniol. Ce choix avait été déploré par le conseil d'administration du lycée, le 19 décembre 1958, car : *"Les dortoirs actuels présent[aient] un entassement inhumain de lits dans des conditions d'hygiène déplorables."* Précisant qu'il n'y avait qu'un WC pour 170 élèves. Le CA

avait dû se satisfaire d'une solution provisoire : la mise à disposition de baraquements installés sur le jardin public à côté du lycée, au centre-ville. Autre témoignage de la délicate situation de l'internat, la demande adressée à l'architecte G. Beck pour aménager le château de Cadolan afin d'y loger 20 internes. Ce bâtiment a été détruit pour construire le lycée.

Installation dans les nouveaux bâtiments en 1961 (externat) et 1966 (internat)

Le devis descriptif établi le 30 mars 1960 évalue à 3,5 millions de franc le coût de la construction. Il indique que les architectes ont fait le choix de "murs rideaux" (470 000 francs), agrafés sur la trame de poteaux, poutres et planchers en béton armé.

L'externat neuf a ouvert en 1961, mais les internes ont du faire, à pied, le chemin entre le centre-ville et le lycée, jusqu'en 1966.

Le lycée est doté de deux œuvres au titre du 1% artistique qui sont présentées dans un dossier spécifique. André Remondet propose le sculpteur breton Georges Delahaie, qui crée un "soleil celtique", et le peintre Gustave Singier, auteur d'une mosaïque monumentale de 60 m par 1,6 m.

Une restructuration des façades très impactante

Au cours des années 2000, les façades sont restructurées.

Le bâtiment A (externat, administration, logements) est restauré au début des années 2000. L'architecte Roland Hoanen, installé à Guingamp, établit les plans à partir de 1998. En plus du changement des panneaux et des menuiseries des façades, un ascenseur est créé. Le rythme originel de la trame est conservé, tout comme la modénature soignée, en granite gris et rose, des deux pignons.

En 2001, la Région Bretagne commande un diagnostic à l'architecte Philippe Fauquert, pour les bâtiments B et C (internat-logements et restauration). Il établit que : *"Les façades existantes n'assurent plus l'étanchéité [de l'internat] à l'air, à l'eau et thermique nécessaires au vu des normes actuelles. La dépose doit être envisagée dans son intégralité"*. Le même architecte se voit confier la maîtrise d'œuvre des travaux. Il remet un premier avant-projet sommaire, en 2002. La déclaration de travaux est acceptée le 29 juillet 2004. Leur réception a lieu le 8 novembre 2006.

Cette intervention modifie très sensiblement l'aspect des bâtiments, bien que le principe du mur rideau soit conservé. En sus de l'emploi de grands panneaux en fibres-ciment (sans amiante), colorés ou blancs, et de menuiseries en aluminium, le dessin des élévations de l'internat est bouleversé et les pignons occultés. Un préau fermé (ou sas) est également construit entre les bâtiments C et B. Le marché des travaux, attribué à l'entreprise Turmel, mandataire d'un groupement de cinq sociétés, atteint 1,64 millions d'euros.

Le lycée aujourd'hui

En 2020-2021, le lycée accueille 797 élèves dont 108 internes. Il prépare aux baccalauréats généraux et au bac technologique S.T.M.G. (sciences et technologies du management et de la gestion, ainsi qu'au BTS Relation clients.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Période(s) secondaire(s) : 1er quart 21e siècle ()

Dates : 1961 (daté par source), 1966 (daté par source), 1998 (daté par source), 2006 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : André Remondet (architecte, attribution par source), Patrice Simon (architecte, attribution par source), Philippe Fauquert (architecte, attribution par source), Roland Hoanen (architecte, attribution par source)

Description

Un contexte urbain résidentiel.

Le lycée Auguste Pavie est situé en ville, à 400 mètres au sud du centre, en bordure (ouest) d'un quartier résidentiel, peu dense, de la fin du 19e siècle. La gare est située à environ 400 m, au sud-est. Le lycée est implanté sur une parcelle de 3,2 ha, d'orientation nord-sud dans sa plus grande longueur.

Un plan de masse simple articulant quatre bâtiments.

Il est composé d'un ensemble de quatre bâtiments dont les fonctions dominantes sont : externat, restauration scolaire, internat et gymnase-piscine.

Une architecture tramée et des murs rideaux.

Les deux barres d'externat et d'internat sont orientées nord-sud. Ce sont des bâtiments tramés, à structure poteaux-poutres et planchers en béton armé. Les façades sont des murs rideaux. Elles ont fait l'objet d'une réhabilitation thermique avec des panneaux de couleur différente pour chacune d'entre elles.

La première barre (bâtiment A) mesure 102 m par 17,5 m. Elle comporte cinq niveaux, dont un rez-de-chaussée bas, au sud et trois au nord, compte tenu de la déclivité du terrain. Cette barre est desservie par des couloirs centraux et des escaliers à chaque extrémité et au centre. Elle héberge, outre les classes, l'administration et des logements de fonction. Devant la façade est, côté sud, les architectes se sont adaptés à la forte déclivité du terrain en installant une terrasse qui prolonge la cour principale et constitue le toit du préau implanté au rez-de-chaussée bas. Le long garde-corps en béton de cette terrasse sert de support à une mosaïque monumentale.

La deuxième barre (bâtiment B) mesure 63 m par 17,5 m et est distribuée selon les mêmes principes. Elle comporte 7 niveaux. Outre l'internat, et abrite des classes et des logements de fonction, dans sa partie nord.

Cette barre était, à l'origine, reliée au bâtiment de la restauration par un simple préau, aujourd'hui transformé en hall vitré.

Le bâtiment C est celui de la restauration scolaire, de l'infirmier et du foyer. Il est de plan rectangulaire et mesure 52 m par 26 m. Il est orienté est ouest. Il comporte deux niveaux dont un rez-de-chaussée bas à l'est. Le rez-de-chaussée haut est organisé autour d'un patio.

Le quatrième bâtiment de cet ensemble, le gymnase-piscine, est étudié dans un dossier spécifique.

Un soin particulier apporté au décor des façades et des escaliers.

Le mur pignon du bâtiment A, au nord, côté cour, le pavage originel de la terrasse au dessus du préau, les cloisons entre salles de classes et couloirs, les murs des escaliers intérieurs et extérieurs ou encore leur rampes ont été traités avec soin et dessinés par les architectes (voir plans et photos dans les illustrations). Ces modénatures peuvent être aussi bien d'alternance de granite gris et rose ou de gravure dans le béton.

La décoration au titre du 1% artistique est composée de deux œuvres.

La mosaïque monumentale de Gustave Singier (1962) et la sculpture métallique de Georges Delahaie (1972) sont présentées dans un dossier spécifique.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton

Matériau(x) de couverture : zinc en couverture

Plan : plan rectangulaire régulier

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la région (Code : 0220018A)

Des murs rideaux, une décoration soignée et un plan de masse habile.

Construit pour faire face à l'explosion de la démographie scolaire, et en particulier du nombre d'internes, car Guingamp accueille des élèves venu d'un large territoire, le lycée Auguste Pavie présente un intérêt architectural certain.

Ses architectes, André Remondet (ambassade de France aux Etats-Unis, lycée climatique d'Argelès-Gazost) et Patrice Simon (aéroport et lycée hôtelier de Dinard) ont répondu aux attentes en termes d'industrialisation par l'usage, entre autres, de murs rideaux. La modénature est très soignée. Le plan de masse témoigne de l'adaptation habile du programme à une parcelle longitudinale comportant de fortes pentes.

Un soin particulier a également été apporté à la **décoration**. Cette dernière se compose d'une mosaïque monumentale de Gustave Singier et d'une sculpture de Georges Delahaie.

Le lycée est complété par un **gymnase-piscine**.

La restructuration des façades, au cours des années 2000, a modifié les élévations d'origine.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Dossiers sur la restructuration des façades (autorisation d'urbanisme et marché)**
Archives de la Région Bretagne : 1877W44 ; 1369W32 ; 1923W10. *Dossiers sur la restructuration des façades (autorisation d'urbanisme et marché)*
Région Bretagne (Service des archives) : 1877W44 ; 1369W32 ; 1923W10

Documents figurés

- **Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.**
Archives Nationales : 19771564/20. *Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.*
Archives Nationales : 19771564/20
- **Guingamp lycée Auguste Pavie. Création artistique Heurtier (Photographie).**
Musée de Bretagne (Rennes) : 971.0037.2858 ; 971.0037.9662.2 ; 971.0037.9670.2. Heurtier, *Guingamp lycée Auguste Pavie*, 1963 et 1966.
Musée de Bretagne (Rennes) : 971.0037.2858 ; 971.0037.9662.2 ; 971.0037.9670.2

Bibliographie

- **Dictionnaire des lycées publics de Bretagne. Geriadur liseoù publik Breizh. Histoire, culture, patrimoine** BRANCHEREAU, Jean-Pierre, CROIX, Alain, GUYVARC'H, Didier, PANFILI, Didier. *Dictionnaire des lycées publics de Bretagne. Geriadur liseoù publik Breizh. Histoire, culture, patrimoine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 656 p.

Liens web

- site officiel du lycée : <http://www.lycee-pavie.fr>
- Site de l'association "patrimoine de guingamp" : <https://patrimoine-guingamp.net/le-lycee-pavie/>

Annexe 1

GUINGAMP_PAVIE_PLAN_Topo_2020 :

[Lien PDF](#)

Annexe 2

AN_ 19771564_20_ Lycée A. Pavie de Guingamp_Externat, plan des escaliers_A. Remondet et P. Simon, architectes, 1959 :

[Lien PDF](#)

Annexe 3

AN_ 19771564_20_ Lycée A. Pavie de Guingamp_Externat, plan du garage à vélos et accès extérieurs_A. Remondet et P. Simon, architectes, 1959 :

[Lien PDF](#)

Annexe 4

AN_ 19771564_20_ Lycée A. Pavie de Guingamp_Externat, plans ddes 2e et 3e étages_A. Remondet et P. Simon, architectes, 1959 :

[Lien PDF](#)

Annexe 5

AN_ 19771564_20_ Lycée A. Pavie de Guingamp_Externat, plans du rdc et 1er étage_A. Remondet et P. Simon, architectes, 1959 :

[Lien PDF](#)

Annexe 6

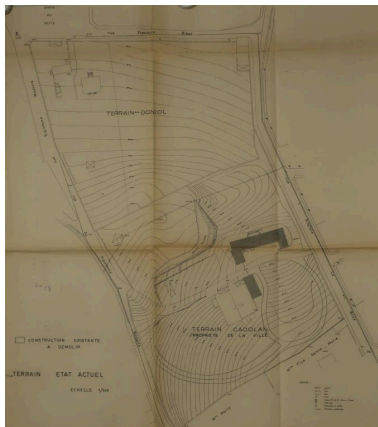
AN_ 19771564_20_ Lycée A. Pavie de Guingamp_Externat, plans du sous-sol et des toitures_A. Remondet et P. Simon, architectes, 1959 :

[Lien PDF](#)

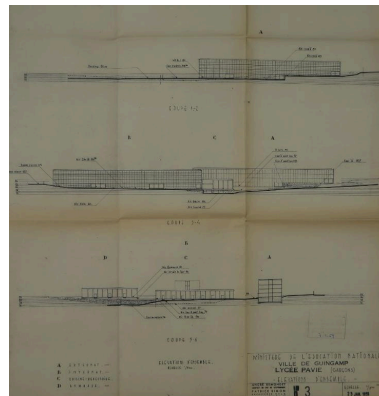
Illustrations



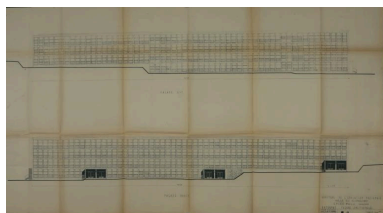
Plan de situation. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 23 janvier 1959.
Autr. André Remondet,
Autr. Patrice Simon
IVR53_20212205023A0



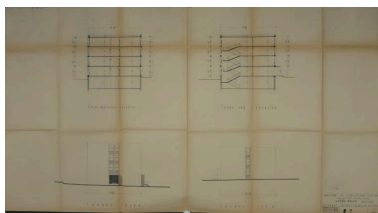
Terrains des propriétés Doniol et Cadolan.
Autr. André Remondet,
Autr. Patrice Simon
IVR53_20212205024A0



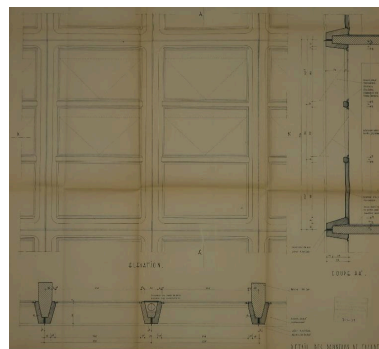
Élévations d'ensemble. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 23 janvier 1959.
Autr. André Remondet,
Autr. Patrice Simon
IVR53_20212205026A0



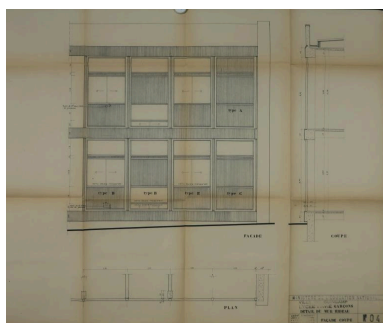
Externat. Façades longitudinales. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 18 décembre 1958.
Autr. André Remondet,
Autr. Patrice Simon
IVR53_20212205028A0



Externat. Façades latérales et coupes. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 18 décembre 1958. Noter, à ce stade des études, l'absence de modénature.
Autr. André Remondet,
Autr. Patrice Simon
IVR53_20212205027A0



Détail des panneaux de façade. Le principe d'une façade rideau a été retenu. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 23 janvier 1959.
Autr. André Remondet,
Autr. Patrice Simon
IVR53_20212205025A0



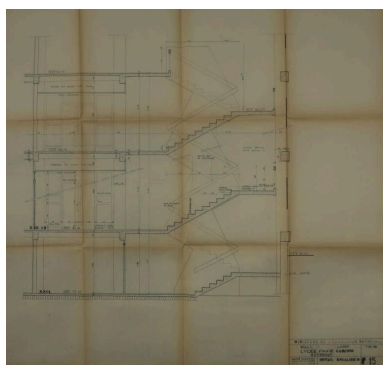
Détail du mur rideau. Façade, coupe, plan. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 25 juillet 1960.
Autr. André Remondet,
Autr. Patrice Simon
IVR53_20212205029A0



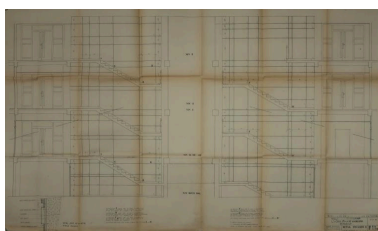
Externat. Façades. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 27 juillet 1960..
Autr. André Remondet,
Autr. Patrice Simon
IVR53_20212205032A0



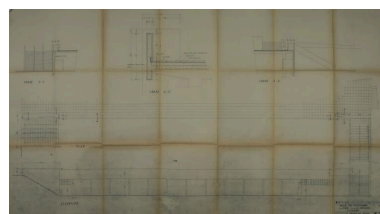
Externat, cloisons bois. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 27 juillet 1960. Différents types de panneaux de cloisonnement entre classes et couloirs.
Autr. André Remondet,
Autr. Patrice Simon
IVR53_20212205030A0



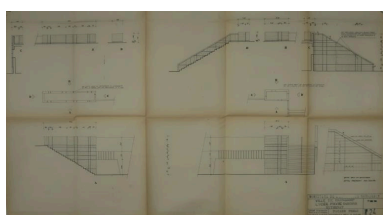
Détail escalier B. Coupe A-B. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 7 juillet 1960.
Autr. André Remondet,
Autr. Patrice Simon
IVR53_20212205031A0



Externat, détail de l'escalier B. Ravalement de la cage. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 12 octobre 1960. Noter le soin apporté à chaque détail, ici la modénature intérieure de l'escalier.
Autr. André Remondet,
Autr. Patrice Simon
IVR53_20212205033A0



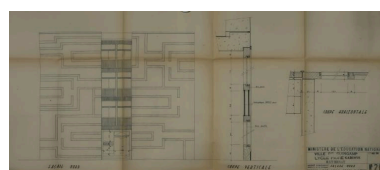
Façade du préau. Plan, façade, coupes. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 6 mars 1961.
Autr. André Remondet,
Autr. Patrice Simon
IVR53_20212205034A0



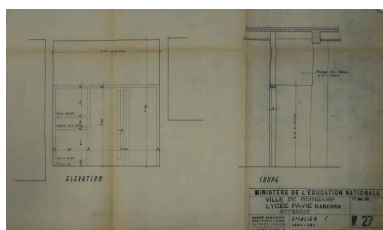
Façade préau. Parement, bacs à fleurs et mur d'about. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 15 mars 1961. Une fois encore : le soin du détail.
Autr. André Remondet,
Autr. Patrice Simon
IVR53_20212205035A0



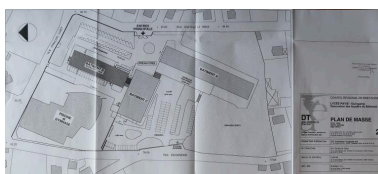
Externat. Terrasse préau. Dessin d'appareillage des dalles. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 17 mars 1961. Un graphisme similaire à celui de l'appareillage en granite des murs pignons.
Autr. André Remondet,
Autr. Patrice Simon
IVR53_20212205036A0



Externat. Façade nord, détail porte d'entrée. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 17 mars 1961. La modénature de granite rose et gris apparaît sur l'élévation. Le graphisme du pignon et de la terrasse sont similaires.
Autr. André Remondet,
Autr. Patrice Simon
IVR53_20212205037A0



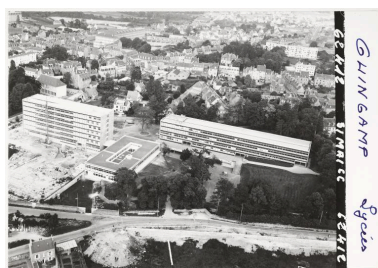
Escalier C, sous-sol. Porte d'accès au préau. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 17 mars 1961.
Autr. André Remondet,
Autr. Patrice Simon
IVR53_20212205038A0



Rénovation des façades du bâtiment B. Plan de masse. Philippe Fauquert, architecte, 3 juin 2004.
Autr. Philippe Fauquert
IVR53_20232205007A0



Maquette de la façade est du bâtiment B (internat et logements). André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966.
Autr. Georges Delahaie
IVR53_20232205000NUC



Vue aérienne oblique prise de l'ouest, en mai 1966 (André Remondet)



Vue aérienne oblique prise du sud-sud-ouest, en mai 1966

Vue aérienne de l'externat en 1963 (André Remondet et Patrice Simon, architectes). A l'arrière plan, on distingue l'école primaire publique de la Chesnaye et le Collège d'enseignement technique, actuel lycée professionnel Jules Verne (Yves Moignet, architecte).

Phot. Heurtier

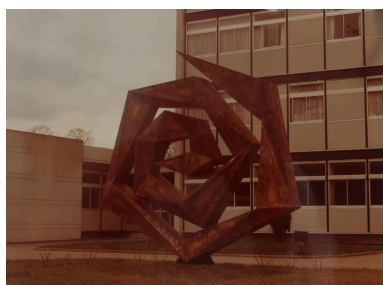
IVR53_20212205039NUC



Bâtiment A (externat, administration, logements), détail de la façade ouest. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961, et mosaïque de Gustave Singier (1962). Photographie publiée en 1970 dans "Art et architecture, bilan et problèmes du 1%".

Autr. Gustave Singier

IVR53_20222205039NUC



Détail des façades nord et est des bâtiments C et B vers 1972.

André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966.

Autr. Georges Delahaie

IVR53_20232205004NUC

et Patrice Simon, architectes). Le gymnase piscine n'est pas encore construit. On distingue la mosaïque de Gustave Singier.

Phot. Heurtier

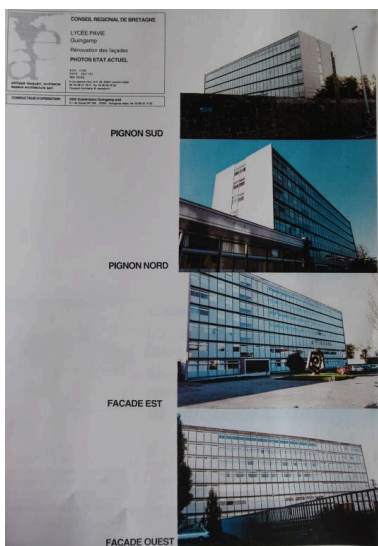
IVR53_20212205040NUC



Détail de la façade est du bâtiment B (internat et logements) vers 1972. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966.

Autr. Georges Delahaie

IVR53_20232205002NUC



Les façades de l'internat avant reconstruction (début des années 2000). Le décor en granite du pignon nord avait déjà été occulté.

Phot. Philippe Fauquert

IVR53_20232205006NUCA

(André Remondet et Patrice Simon, architectes). Le gymnase piscine n'est pas encore construit.

Phot. Heurtier

IVR53_20212205041NUC



Détail de la façade est du bâtiment B (internat et logements) vers 1972. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966.

Autr. Georges Delahaie

IVR53_20232205003NUC



Façade est de l'internat avant reconstruction. Les premières traverses de bois sont fixées.

Phot. Philippe Fauquert

IVR53_20232205008NUC1



Façade est de l'internat en cours de restructuration. On aperçoit la structure après dépose des éléments de la façade rideau d'origine.
 Phot. Philippe Fauquert
 IVR53_20232205009NUC1



Vue d'ensemble prise du sud-ouest. De gauche à droite : bâtiment B (internat, logements, classes), bâtiment C (restauration, infirmerie, foyer), et bâtiment A (externat, administration, logements).
 André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961-1966.
 Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200587NUCA



Bâtiment B (internat, logements, classes) et, au premier plan, bâtiment C (restauration, infirmerie, foyer), façades ouest. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966.
 Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200568NUCA



Bâtiment B (internat, logements, classes), façades ouest, détail.
 André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966. Au premier plan, piscine municipale, agrandie en 2002 (Jean-Yves Philippe et Jacky Grimault, architectes).
 Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200569NUCA



Bâtiment B (internat, logements, classes) et, au premier plan, bâtiment C (restauration, infirmerie, foyer), façades ouest, détails.
 André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966.
 Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200570NUCA



Bâtiment B (internat, logements, classes) et, au premier plan, bâtiment C (restauration, infirmerie, foyer), façades sud. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966.
 Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200571NUCA



Bâtiment A (Externat, administration, logements) et, à l'arrière plan, à gauche, Bâtiment B (internat, logements, classes). Vue prise du sud. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961 et 1966.
 Phot. Bernard Bègne



Bâtiment B (internat, logements, classes), détail sur un entrée de la façade sud. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966.
 Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200574NUCA

Bâtiment B (internat, logements, classes) et, au premier plan, bâtiment C (restauration, infirmerie, foyer), angles sud-est. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966.

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200572NUCA

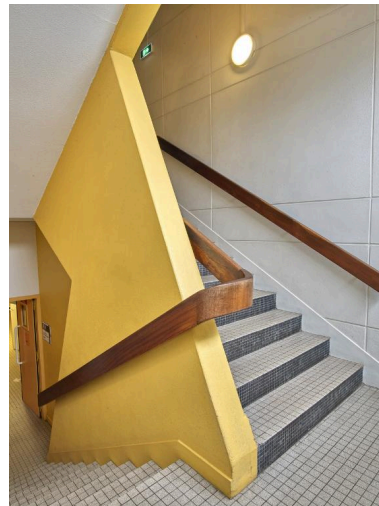


Auvent ajouté devant l'élément de liaison entre les bâtiment C et B, côté est.
 Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200575NUCA

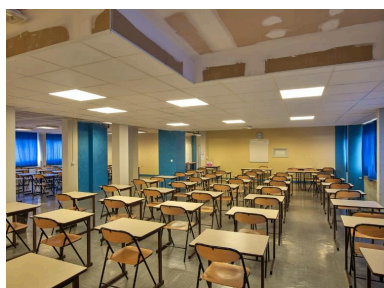
IVR53_20202200573NUCA



Auvent ajouté devant l'élément de liaison entre les bâtiment B et C, vue prise de l'ouest vers l'est.
 Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200576NUCA



Cage d'escalier, bâtiment B.
 André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966. Noter le profil du mur d'échiffre, le retour "en ruban" de la rampe d'escalier, le sol en grès cérame et les contremarches en mosaïque.
 Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200577NUCA



Salle de devoirs.
 Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200578NUCA



Urinoirs garçons, état d'origine.
 Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200579NUCA



Bâtiment A (externat, administration, logements), détail de la façade ouest. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961. Noter la mosaïque de Gustave Singier (1962), sur le garde-corps de la cours au rez-de-chaussée haut.
 Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200580NUCA



Bâtiment A (externat, administration, logements), détail de la façade ouest. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961. Noter la mosaïque de Gustave Singier (1962), sur le garde-corps de la cours au rez-de-chaussée haut.

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200581NUCA



Vue d'ensemble prise de l'ouest.

De gauche à droite : piscine (extension 2002, Jean-Yves Philippe et Jacky Grimault, architectes), bâtiment B (internat, logements, classes), bâtiment C (restauration, infirmerie, foyer). André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966.

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200588NUCA



Bâtiment C (restauration, infirmerie, foyer), façade sud et Bâtiment A (externat, administration, logements), façade ouest. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966 et 1961. Noter la décoration réalisée par Gustave Singier.

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200591NUCA

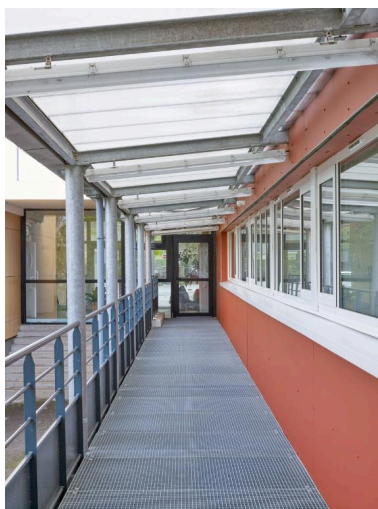
Escalier d'accès à la cours située en rez-de-chaussée haut, façade ouest du bâtiment A (externat, administration, logements). André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961.

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200582NUCA



Bâtiment C (restauration, infirmerie, foyer), façade ouest. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966.

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200589NUCA



Bâtiment C (restauration, infirmerie, foyer), façade nord. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966. Galerie ajoutée.

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200592NUCA

Bâtiment A (externat, administration, logements), façade ouest. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961. Noter la mosaïque monumentale de Gustave Singier (1962), sur le garde-corps de la cours du rez-de-chaussée haut.

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200583NUCA



Bâtiment C (restauration, infirmerie, foyer), façade sud. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966. A droite, détail de la mosaïque de Gustave Singier.

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200590NUCA



Bâtiment B (internat, logements, classes) façade est. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966. Et sculpture de Georges Delahaie : soleil celtique (1972).

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200593NUCA



Bâtiment A (externat, administration, logements). Pignon nord. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961. Noter le graphisme du parement en granite rose et gris.

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200598NUCA



Bâtiment C (restauration, infirmerie, foyer), façade sud et Bâtiment A (externat, administration, logements), façade ouest. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966 et 1961. Noter la décoration réalisée par Gustave Singier.

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200599NUCA



Bâtiment A (externat, administration, logements), façade ouest. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961.

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200600NUCA



Bâtiment A (externat, administration, logements), façade ouest. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961. A gauche, façade sud du bâtiment C. Noter la décoration de Gustave Singier (1962).

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200601NUCA



Bâtiment A (externat, administration, logements), façade ouest. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961. Noter la décoration de Gustave Singier (1962).

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200602NUCA



Bâtiment A (externat, administration, logements), façade ouest et pignon sud. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961. Vue prise du sud-ouest, au niveau du rez-de-chaussée haut.

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200603NUCA



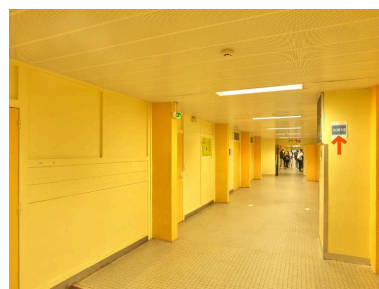
Bâtiment A (externat, administration, logements), extrémité sud de la façade ouest. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961.

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200604NUCA



Dégagement central et casiers des élèves. Rez-de-chaussée du bâtiment A.

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200605NUCA



Dégagement central, bâtiment A.

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200606NUCA



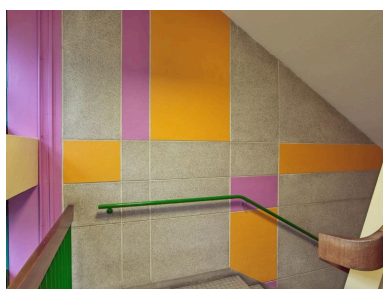
Salle de classe. Bâtiment A. Noter les cloisons en bois et leurs baies.
 Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200607NUCA



Salle de classe. Bâtiment A. Noter les baies à imposte.
 Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200608NUCA



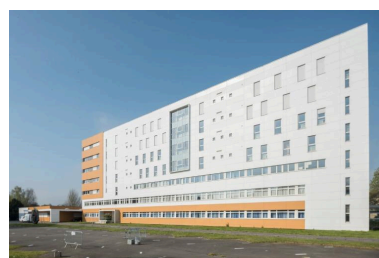
Cage d'escalier, bâtiment A. La modénature des murs, dessinée par les architectes André Remondet et Patrice Simon, a été soulignée par des aplats peints ultérieurement.
 Noter également la qualité des larges rampes en bois.
 Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200609NUCA



Cage d'escalier, bâtiment A. La modénature des murs, dessinée par les architectes André Remondet et Patrice Simon, a été soulignée par des aplats peints ultérieurement.
 Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20202200610NUCA



Pignon sud du bâtiment A (externat, administration, logements) : noter le soin apporté au calepinage et l'alternance de couleur du granite. (André Remondet et Patrice Simon, architectes)
 Phot. Charlotte Barraud
 IVR53_20212200124NUCA



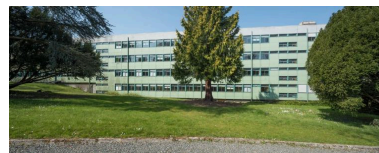
Bâtiment B, internat et logements.
 Vue d'ensemble de la façade est. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966.
 Phot. Charlotte Barraud
 IVR53_20212200125NUCA



Vue d'ensemble prise devant l'entrée, depuis le nord-est. De gauche à droite, bâtiments A, C et B. (André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961-1966).
 Phot. Charlotte Barraud
 IVR53_20212200126NUCA



Vue d'ensemble de la façade est du bâtiment A. (André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961).
 Phot. Charlotte Barraud
 IVR53_20212200132NUCA



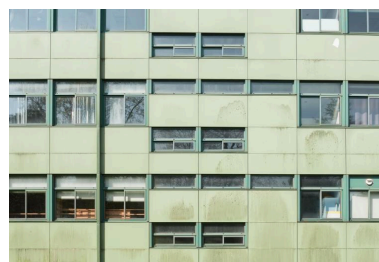
Vue d'ensemble de la façade est du bâtiment A. (André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961).
 Phot. Charlotte Barraud
 IVR53_20212200133NUCA



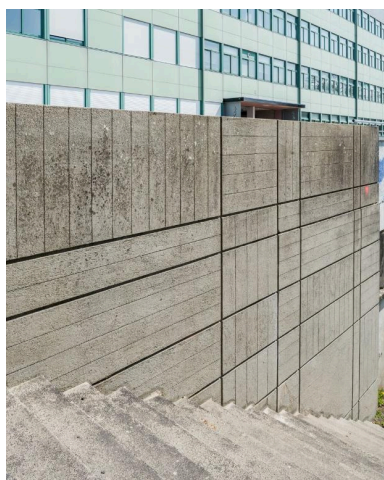
Vue partielle de la façade est du bâtiment A. Noter l'adaptation à la déclivité du terrain, avec un étage supplémentaire au nord.
 (André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961).
 Phot. Charlotte Barraud
 IVR53_20212200134NUCA



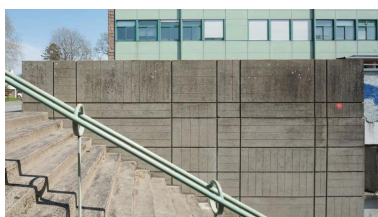
Vue d'ensemble de la façade est du bâtiment A. Noter l'adaptation à la déclivité du terrain, avec un étage supplémentaire au nord.
 (André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961).
 Phot. Charlotte Barraud
 IVR53_20212200135NUCA



Détail de la trame de la façade est du bâtiment A (externat, administration, logements). Noter l'animation de la façade par les baies de la cage d'escalier.
 (André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961).
 Phot. Charlotte Barraud
 IVR53_20212200136NUCA



Escalier extérieur et mur de soutènement de la cour située en rez-de-chaussée haut. Noter le décor issu d'un calepinage soigné du béton.
 (André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961).
 Phot. Charlotte Barraud
 IVR53_20212200137NUCA



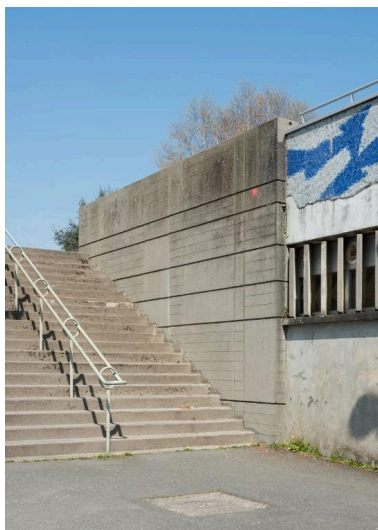
Escalier extérieur et mur de soutènement de la cour située en rez-de-chaussée haut. Noter le décor issu d'un calepinage soigné du béton.
 (André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961).
 Phot. Charlotte Barraud
 IVR53_20212200138NUCA



Escalier extérieur et mur de soutènement de la cour située en rez-de-chaussée haut. Noter le décor issu d'un calepinage soigné du béton.
 (André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961).
 Phot. Charlotte Barraud
 IVR53_20212200139NUCA



Détail sur la signature de la mosaïque monumentale de Gustave Singier (1962), sur le garde-corps de la cour située en rez-de-chaussée haut.
 Phot. Charlotte Barraud
 IVR53_20212200140NUCA



Vue d'ensemble prise du sud-ouest. Au premier plan, Bâtiment C (restauration, infirmerie, foyer) ; derrière celui-ci, bâtiment B (internat, logements, classes) ; et, à droite, bâtiment A (externat, administration et logements).
 André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1963-1966.
 Phot. Charlotte Barraud
 IVR53_20212200142NUCA

Escalier extérieur et mur de soutènement de la cour située en rez-de-chaussée haut. Noter le décor issu d'un calepinage soigné du béton. (André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961).
En haut à droite, extrémité, côté nord, de la mosaïque monumentale de Gustave Singier (1962).
Phot. Charlotte Barraud
IVR53_20212200141NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

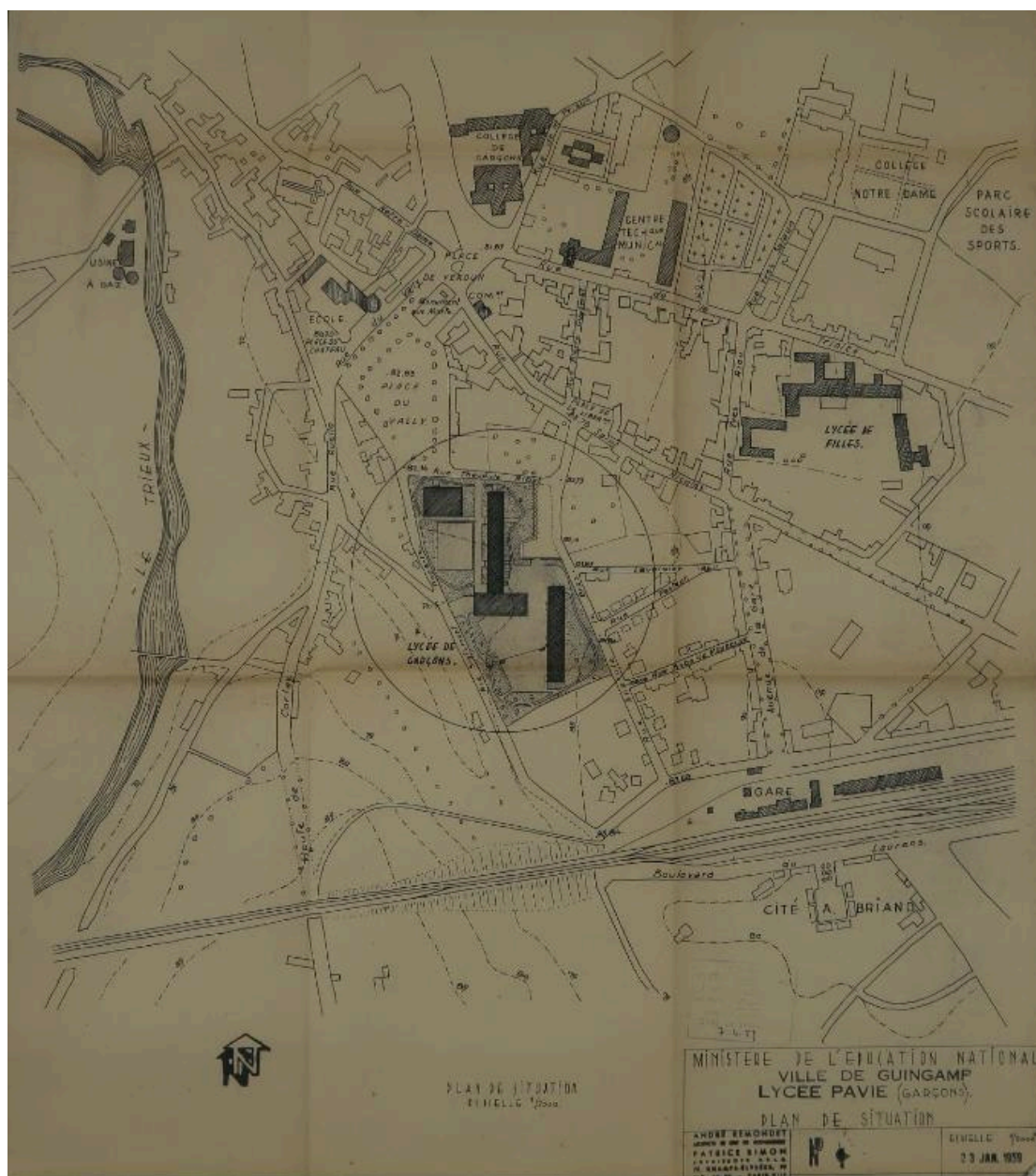
Lycées de Bretagne (enquête thématique régionale en cours...) (IA35132658)

Oeuvre(s) contenue(s) :

La décoration au titre du 1% artistique du lycée Auguste Pavie (Guingamp) (IM22025085) Bretagne, Côtes-d'Armor, Guingamp, 13 rue Anatole Le Bras

Auteur(s) du dossier : Thierry Goyet

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Plan de situation. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 23 janvier 1959.

Référence du document reproduit :

- **Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.**
 Archives Nationales : 19771564/20. *Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.*
 Archives Nationales : 19771564/20

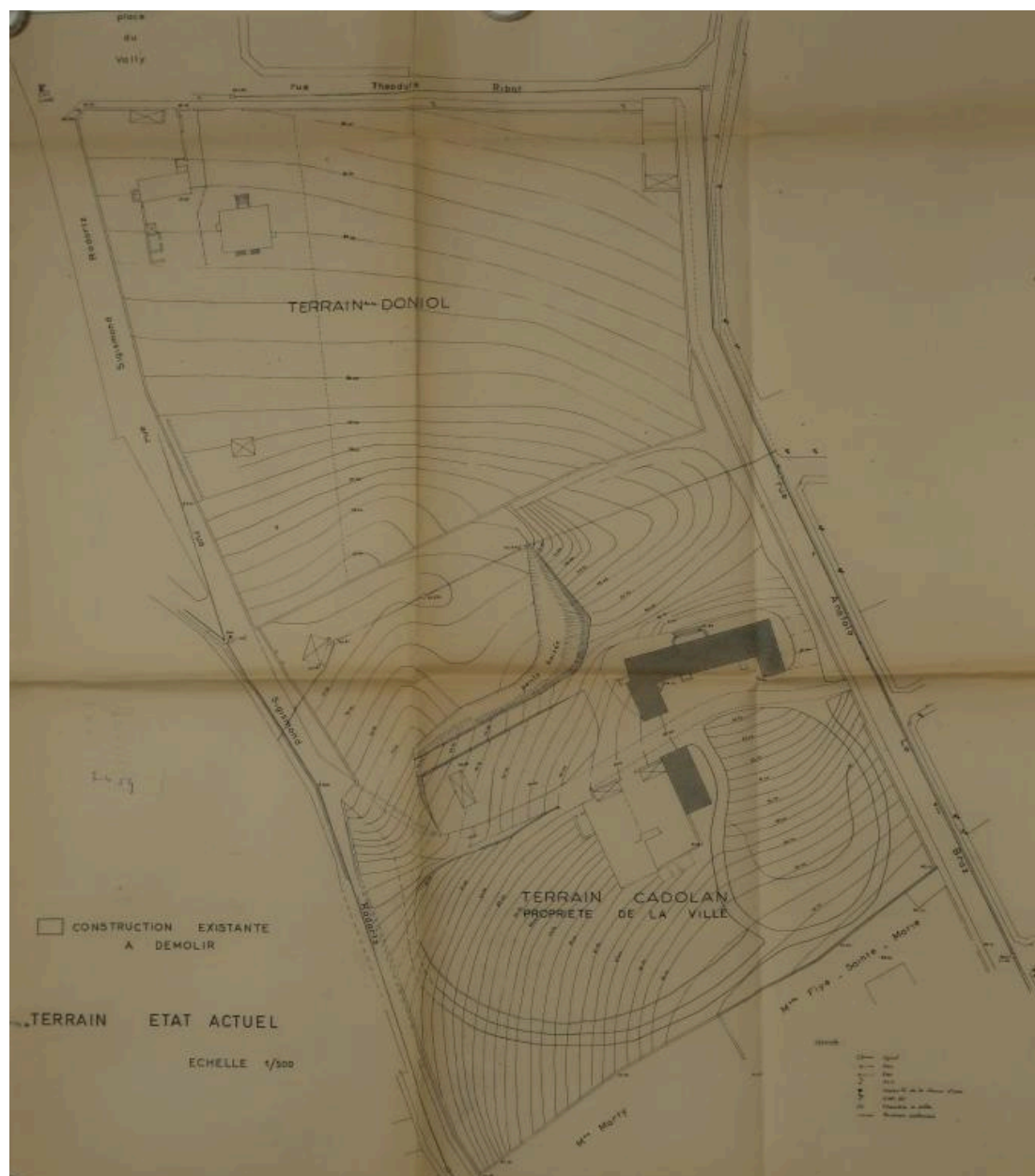
IVR53_20212205023A0

Auteur du document reproduit : André Remondet, Patrice Simon

Date de prise de vue : 2019

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Terrains des propriétés Doniol et Cadolan.

Référence du document reproduit :

- **Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.**
Archives Nationales : 19771564/20. *Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.*
Archives Nationales : 19771564/20

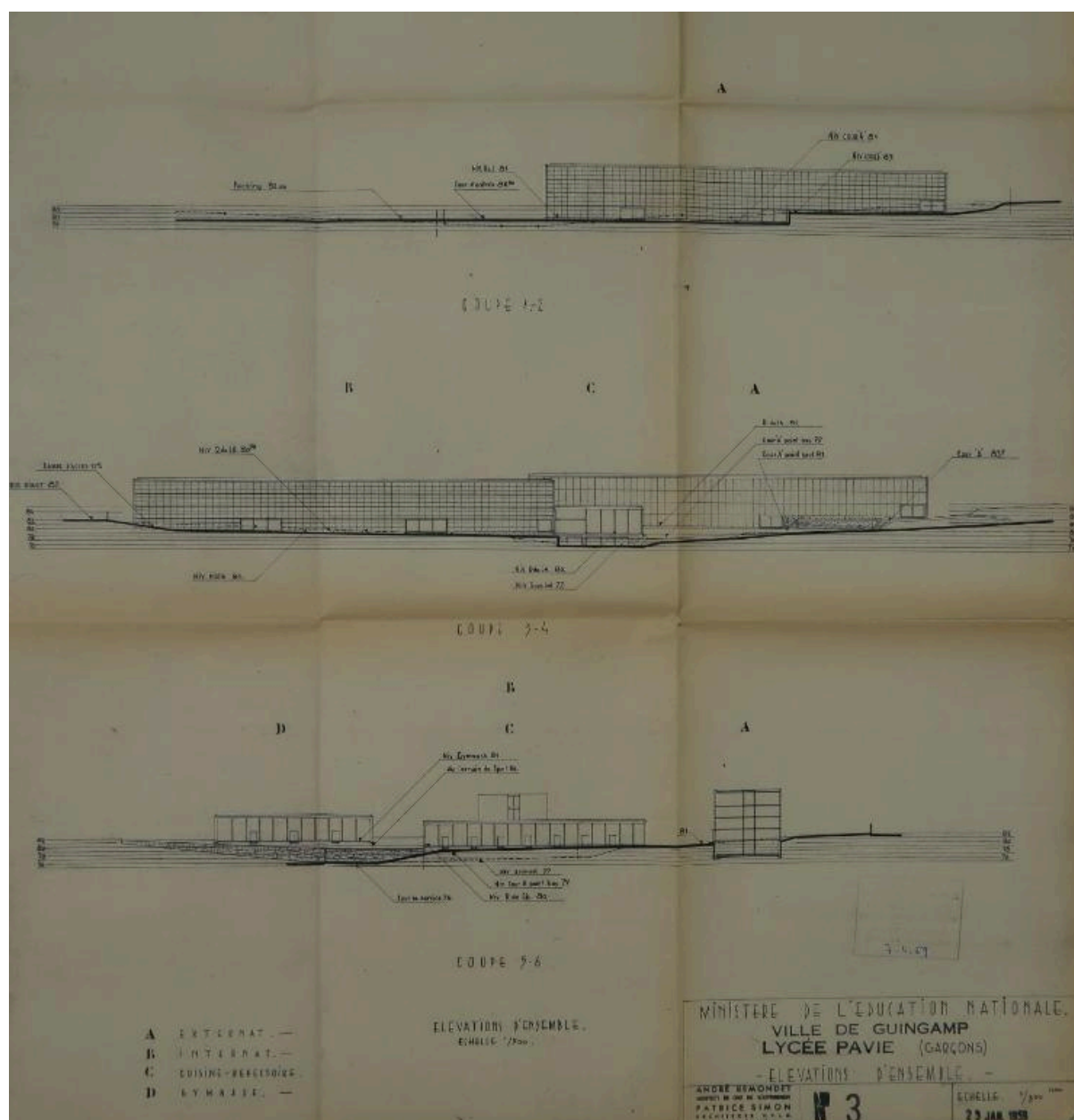
IVR53_20212205024A0

Auteur du document reproduit : André Remondet, Patrice Simon

Date de prise de vue : 2019

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élévations d'ensemble. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 23 janvier 1959.

Référence du document reproduit :

- **Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.**
Archives Nationales : 19771564/20. *Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.*
Archives Nationales : 19771564/20

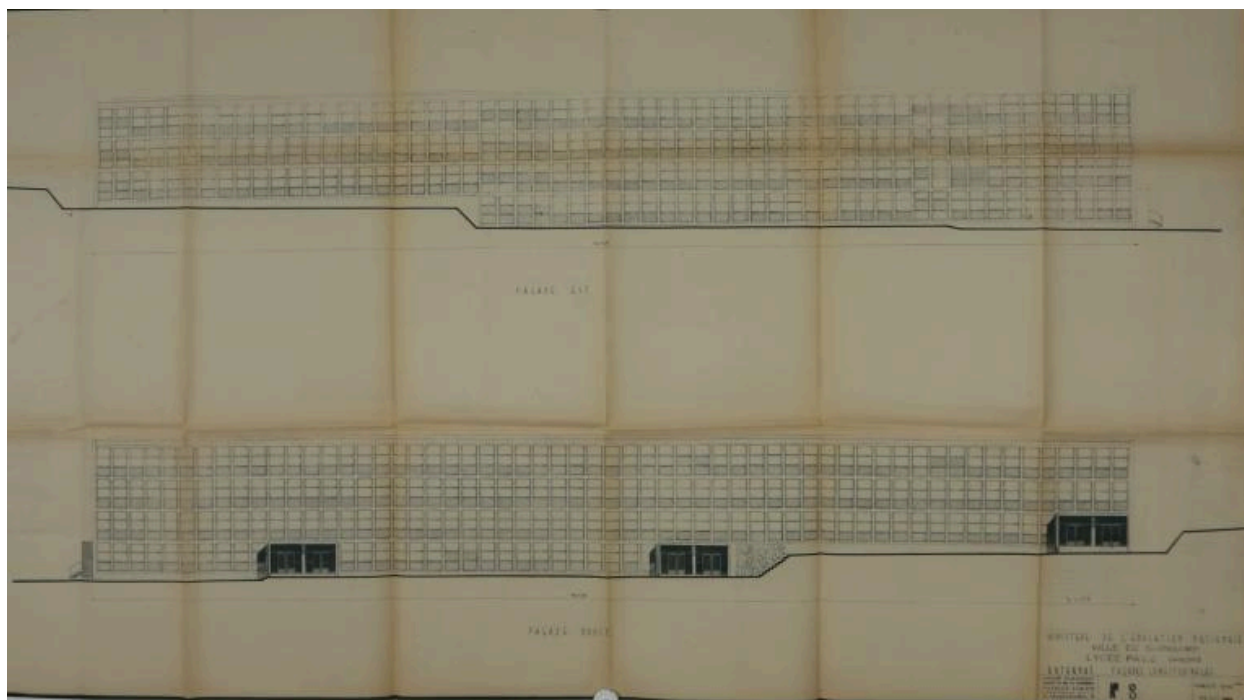
IVR53_20212205026A0

Auteur du document reproduit : André Remondet, Patrice Simon

Date de prise de vue : 2019

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Externat. Façades longitudinales. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 18 décembre 1958.

Référence du document reproduit :

- **Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.**

Archives Nationales : 19771564/20. *Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.*

Archives Nationales : 19771564/20

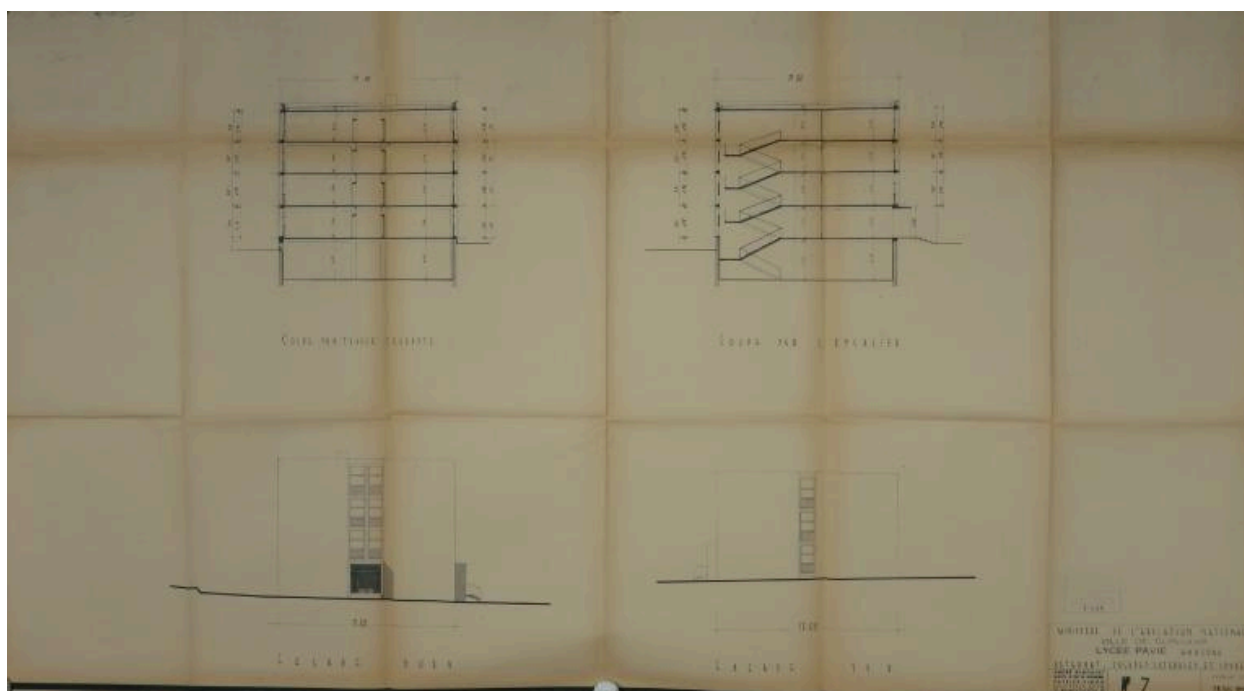
IVR53_20212205028A0

Auteur du document reproduit : André Remondet, Patrice Simon

Date de prise de vue : 2019

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Externat. Façades latérales et coupes. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 18 décembre 1958. Noter, à ce stade des études, l'absence de modénature.

Référence du document reproduit :

- **Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.**
Archives Nationales : 19771564/20. *Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.*
Archives Nationales : 19771564/20

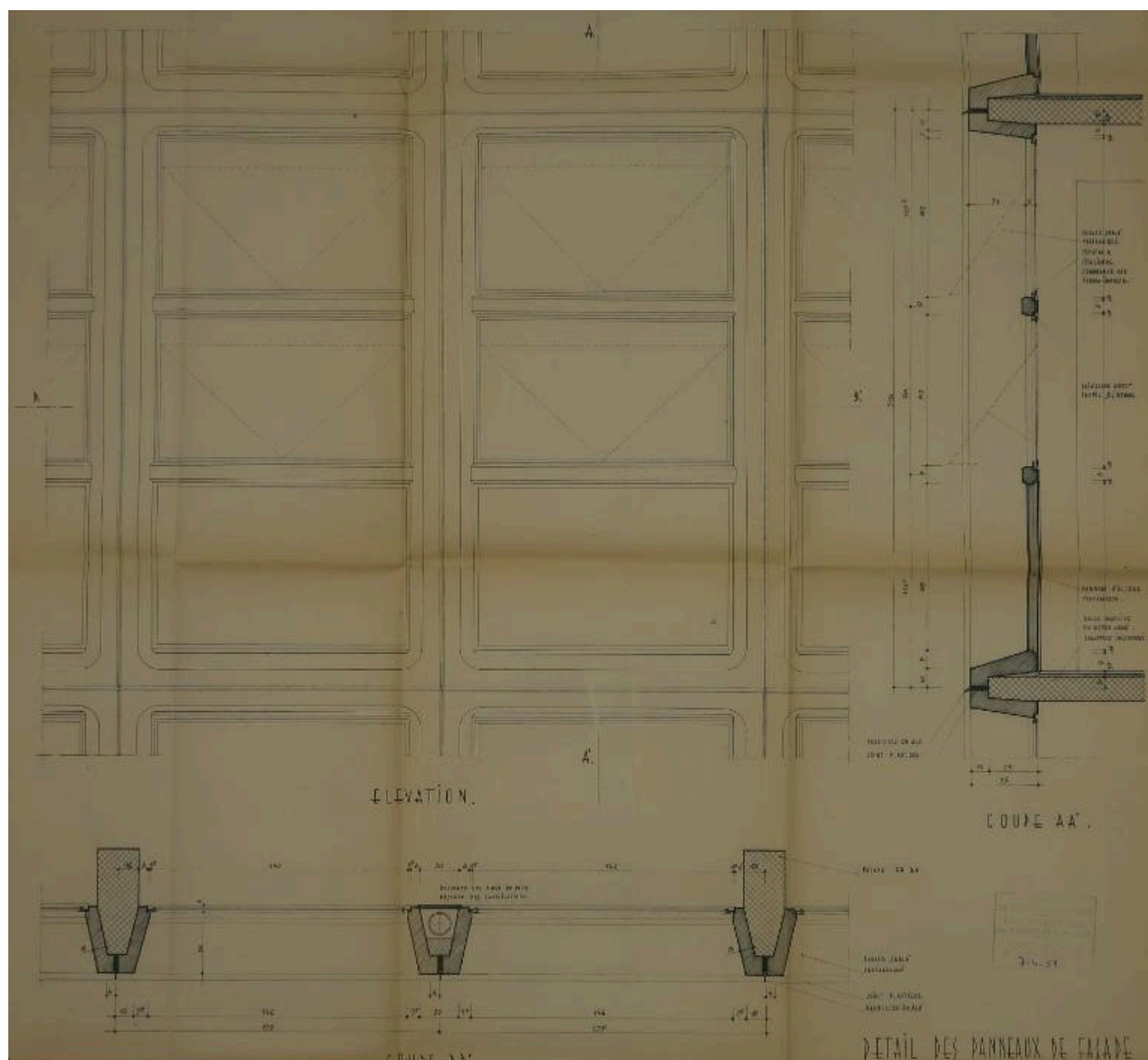
IVR53_20212205027A0

Auteur du document reproduit : André Remondet, Patrice Simon

Date de prise de vue : 2019

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail des panneaux de façade. Le principe d'une façade rideau a été retenu. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 23 janvier 1959.

Référence du document reproduit :

- **Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.**
 Archives Nationales : 19771564/20. *Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.*
 Archives Nationales : 19771564/20

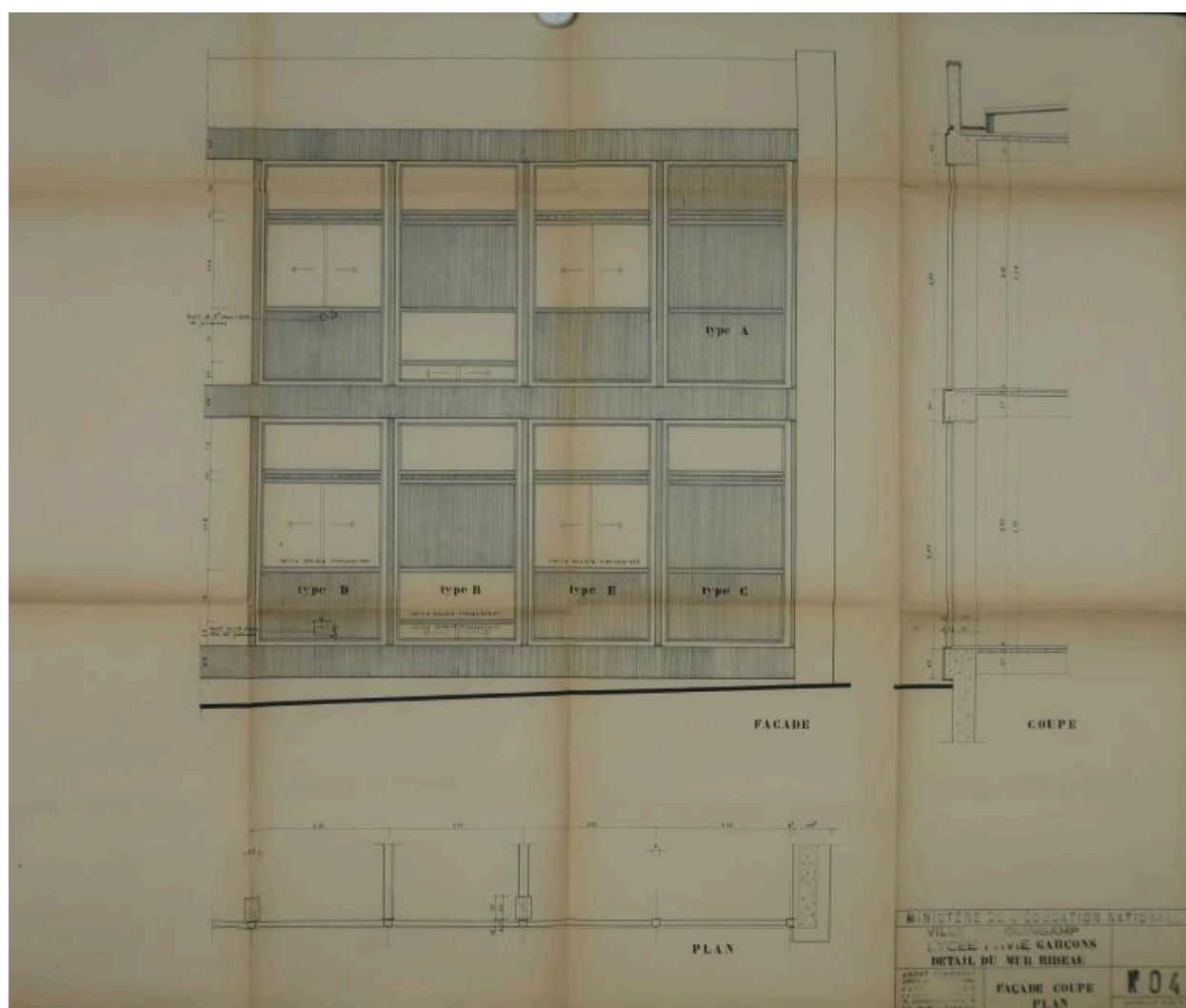
IVR53_20212205025A0

Auteur du document reproduit : André Remondet, Patrice Simon

Date de prise de vue : 2019

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du mur rideau. Façade, coupe, plan. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 25 juillet 1960.

Référence du document reproduit :

- **Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.**
 Archives Nationales : 19771564/20. *Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.*
 Archives Nationales : 19771564/20

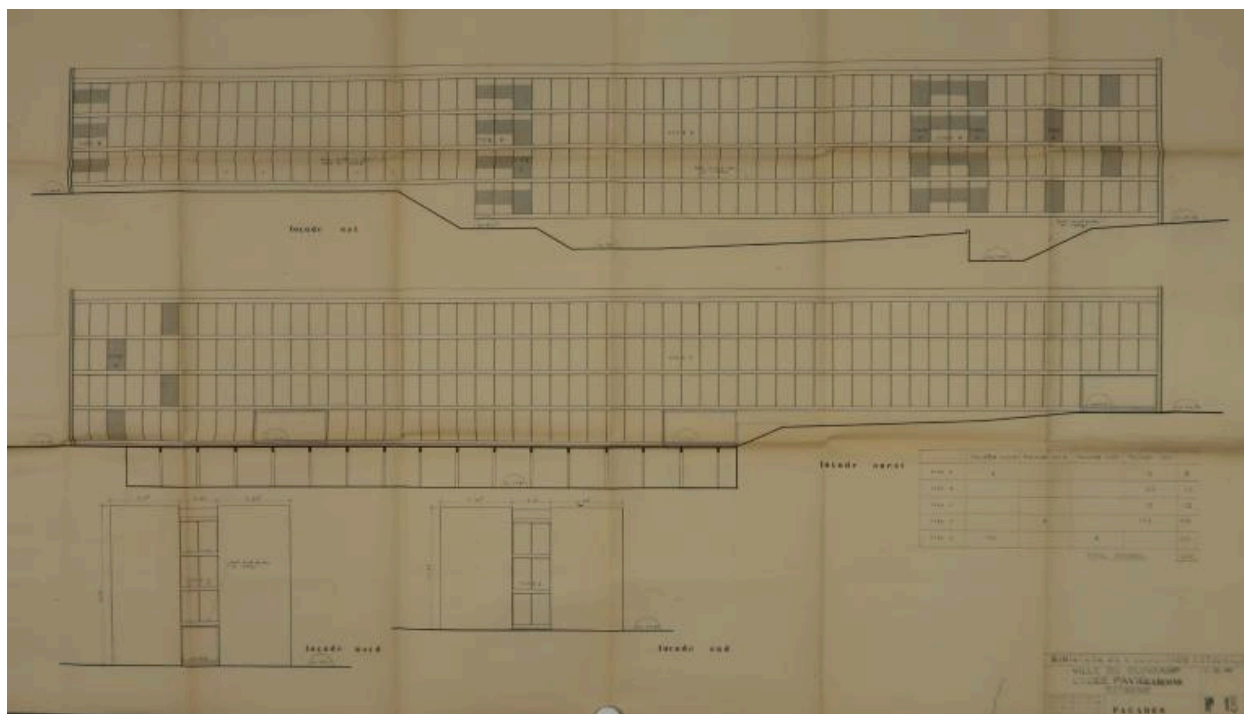
IVR53_20212205029A0

Auteur du document reproduit : André Remondet, Patrice Simon

Date de prise de vue : 2019

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Externat. Façades. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 27 juillet 1960..

Référence du document reproduit :

- **Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.**
Archives Nationales : 19771564/20. *Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.*
Archives Nationales : 19771564/20

IVR53_20212205032A0

Auteur du document reproduit : André Remondet, Patrice Simon

Date de prise de vue : 2019

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Externat, cloisons bois. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 27 juillet 1960. Différents types de panneaux de cloisonnement entre classes et couloirs.

Référence du document reproduit :

- **Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.**
Archives Nationales : 19771564/20. *Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.*
Archives Nationales : 19771564/20

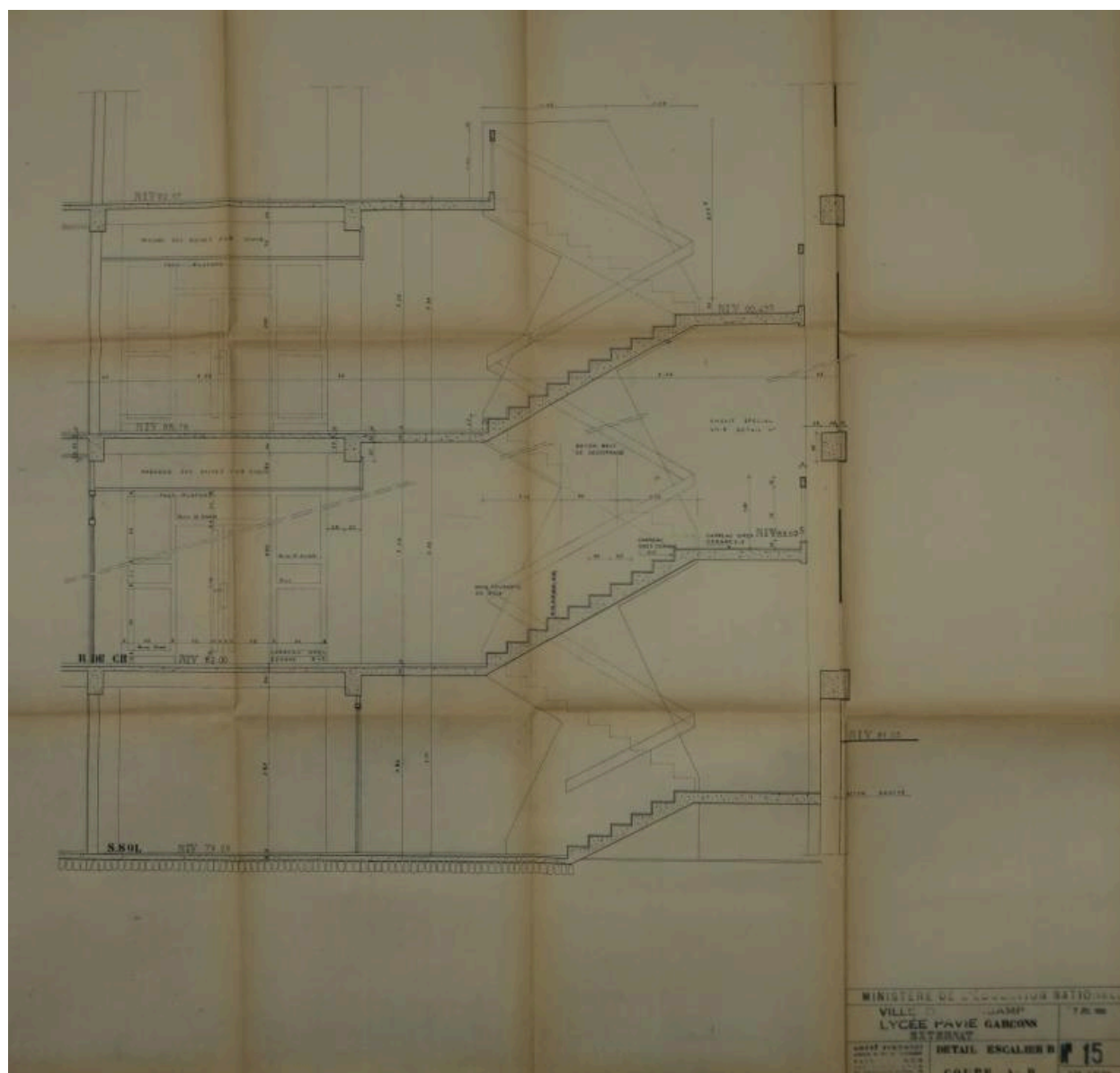
IVR53_20212205030A0

Auteur du document reproduit : André Remondet, Patrice Simon

Date de prise de vue : 2019

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail escalier B. Coupe A-B. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 7 juillet 1960.

Référence du document reproduit :

- **Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.**
 Archives Nationales : 19771564/20. *Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.*
 Archives Nationales : 19771564/20

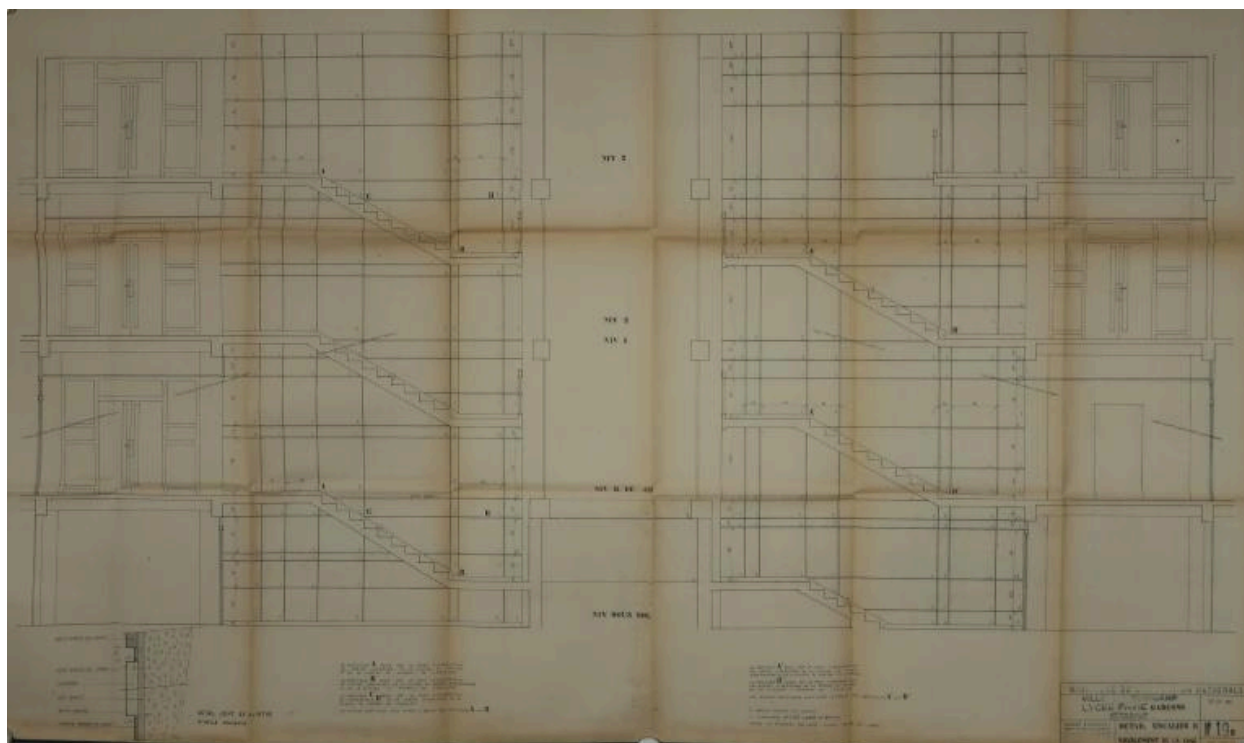
IVR53_20212205031A0

Auteur du document reproduit : André Remondet, Patrice Simon

Date de prise de vue : 2019

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Externat, détail de l'escalier B. Ravalement de la cage. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 12 octobre 1960.
Noter le soin apporté à chaque détail, ici la modénature intérieure de l'escalier.

Référence du document reproduit :

- **Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.**
Archives Nationales : 19771564/20. *Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.*
Archives Nationales : 19771564/20

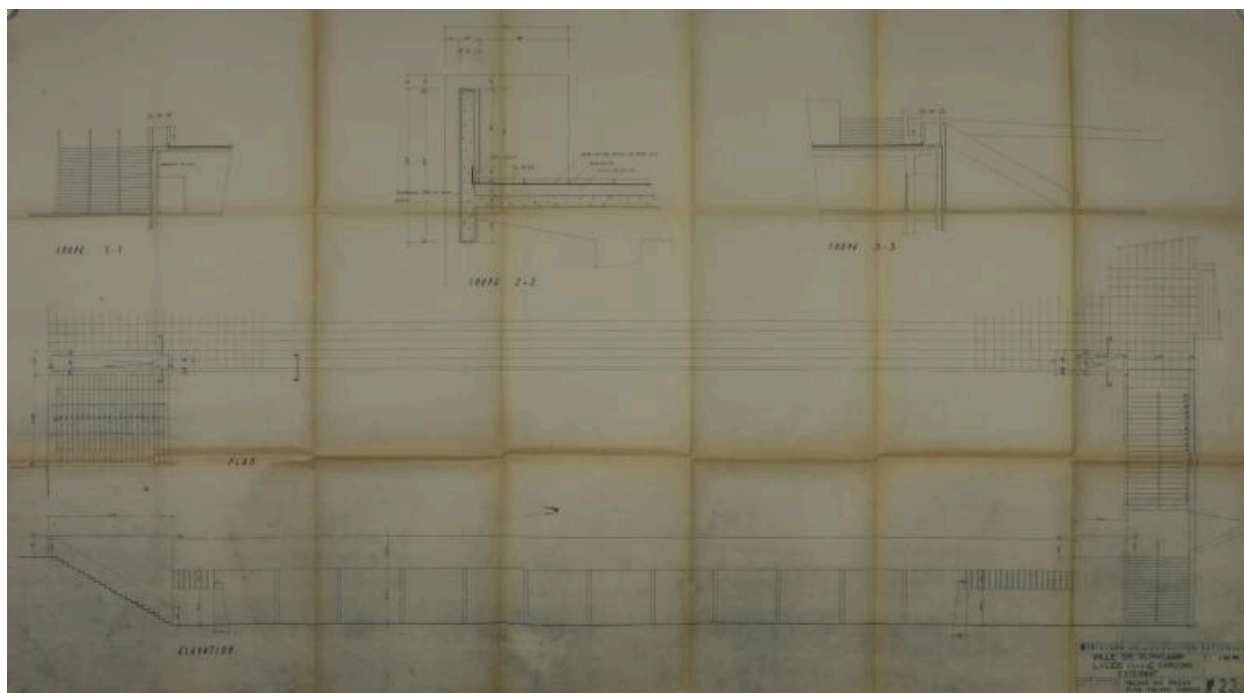
IVR53_20212205033A0

Auteur du document reproduit : André Remondet, Patrice Simon

Date de prise de vue : 2019

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade du préau. Plan, façade, coupes. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 6 mars 1961.

Référence du document reproduit :

- **Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.**

Archives Nationales : 19771564/20. *Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.*

Archives Nationales : 19771564/20

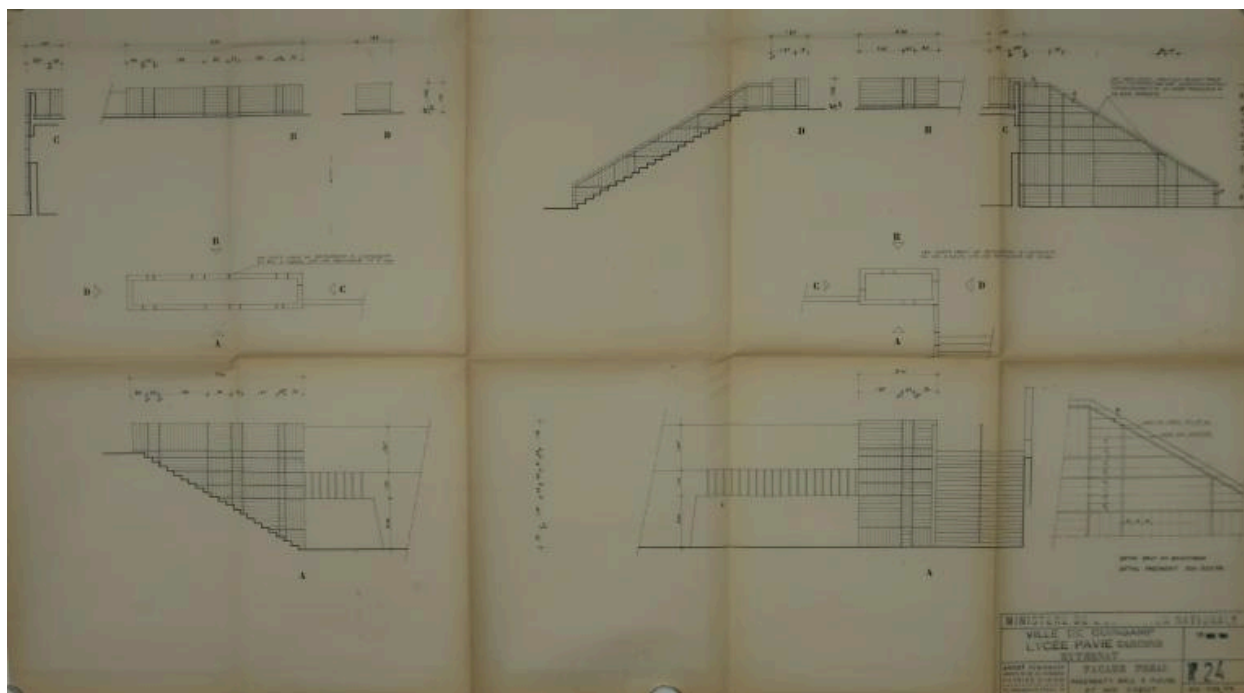
IVR53_20212205034A0

Auteur du document reproduit : André Remondet, Patrice Simon

Date de prise de vue : 2019

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade préau. Parement, bacs à fleurs et mur d'about. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 15 mars 1961. Une fois encore : le soin du détail.

Référence du document reproduit :

- **Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.**

Archives Nationales : 19771564/20. *Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.*

Archives Nationales : 19771564/20

IVR53_20212205035A0

Auteur du document reproduit : André Remondet, Patrice Simon

Date de prise de vue : 2019

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Externat. Terrasse préau. Dessin d'appareillage des dalles. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 17 mars 1961.
Un graphisme similaire à celui de l'appareillage en granite des murs pignons.

Référence du document reproduit :

- **Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.**
Archives Nationales : 19771564/20. *Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.*
Archives Nationales : 19771564/20

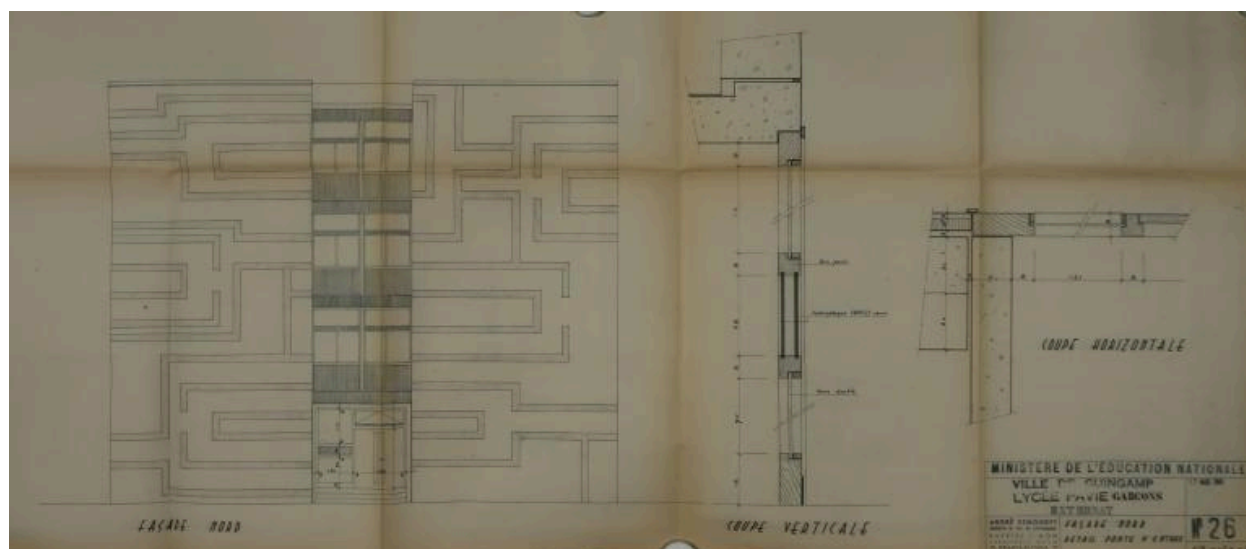
IVR53_20212205036A0

Auteur du document reproduit : André Remondet, Patrice Simon

Date de prise de vue : 2019

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Externat. Façade nord, détail porte d'entrée. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 17 mars 1961. La modénature de granite rose et gris apparaît sur l'élévation. Le graphisme du pignon et de la terrasse sont similaires.

Référence du document reproduit :

- **Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.**
Archives Nationales : 19771564/20. *Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.*
Archives Nationales : 19771564/20

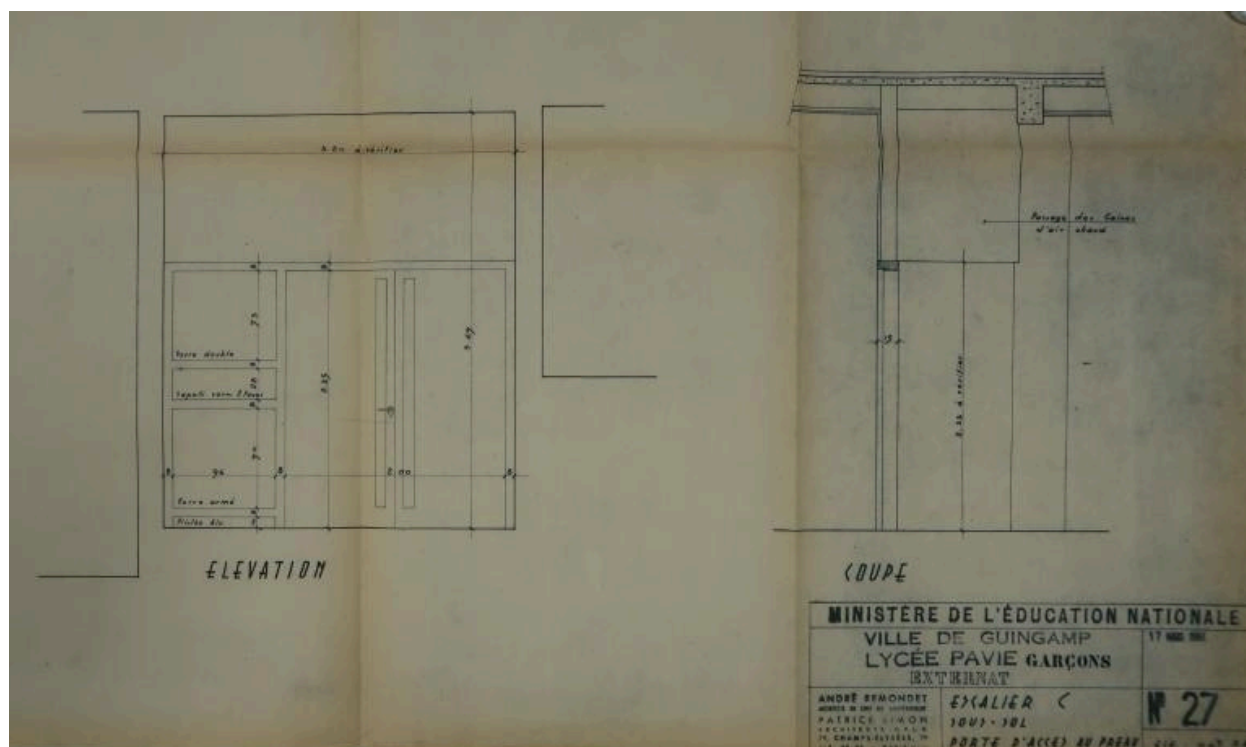
IVR53_20212205037A0

Auteur du document reproduit : André Remondet, Patrice Simon

Date de prise de vue : 2019

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Escalier C, sous-sol. Porte d'accès au préau. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 17 mars 1961.

Référence du document reproduit :

- **Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.**

Archives Nationales : 19771564/20. *Sans titre. Dossier concernant la construction du lycée A. Pavie de Guingamp. Ministère de l'Éducation nationale, DESUS.*

Archives Nationales : 19771564/20

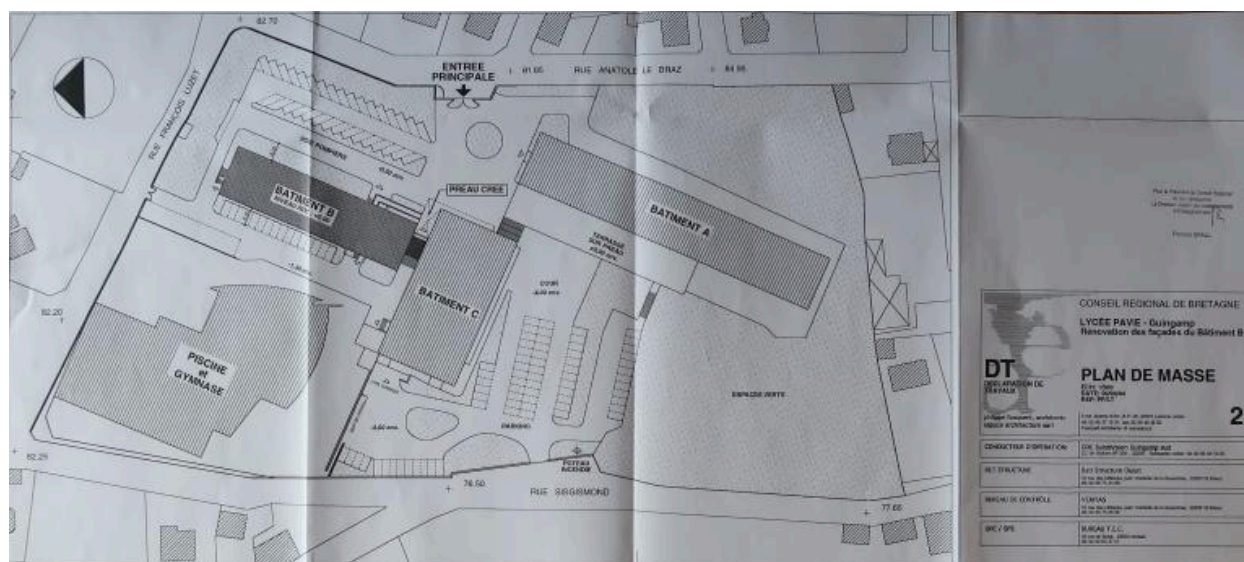
IVR53_20212205038A0

Auteur du document reproduit : André Remondet, Patrice Simon

Date de prise de vue : 2019

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rénovation des façades du bâtiment B. Plan de masse. Philippe Fauquert, architecte, 3 juin 2004.

Référence du document reproduit :

- **Rénovation des façades du bâtiment B. Plan de masse.**
 Archives de la Région Bretagne : 1877 W 44. Philippe Fauquert, *Rénovation des façades du bâtiment B*. Plan de masse, 3 juin 2004.
 Région Bretagne (Service des archives) : 1877 W 44

IVR53_20232205007A0

Auteur du document reproduit : Philippe Fauquert

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maquette de la façade est du bâtiment B (internat et logements). André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966.

Référence du document reproduit :

- **Dossier Georges Delahaie. Ministère de la Culture, commande publique.**
Archives Nationales : 20020101/31. *Dossier Georges Delahaie. Ministère de la Culture, commande publique, 1969-1982*
Archives Nationales : 20020101/31

IVR53_20232205000NUC

Auteur du document reproduit : Georges Delahaie

Date de prise de vue : 2022

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne de l'externat en 1963 (André Remondet et Patrice Simon, architectes). A l'arrière plan, on distingue l'école primaire publique de la Chesnaye et le Collège d'enseignement technique, actuel lycée professionnel Jules Verne (Yves Moignet, architecte).

Référence du document reproduit :

- **Guingamp lycée Auguste Pavie. Création artistique Heurtier (Photographe).**
Musée de Bretagne (Rennes) : 971.0037.2858 ; 971.0037.9662.2 ; 971.0037.9670.2. Heurtier, *Guingamp lycée Auguste Pavie*, 1963 et 1966.
Musée de Bretagne (Rennes) : 971.0037.2858 ; 971.0037.9662.2 ; 971.0037.9670.2

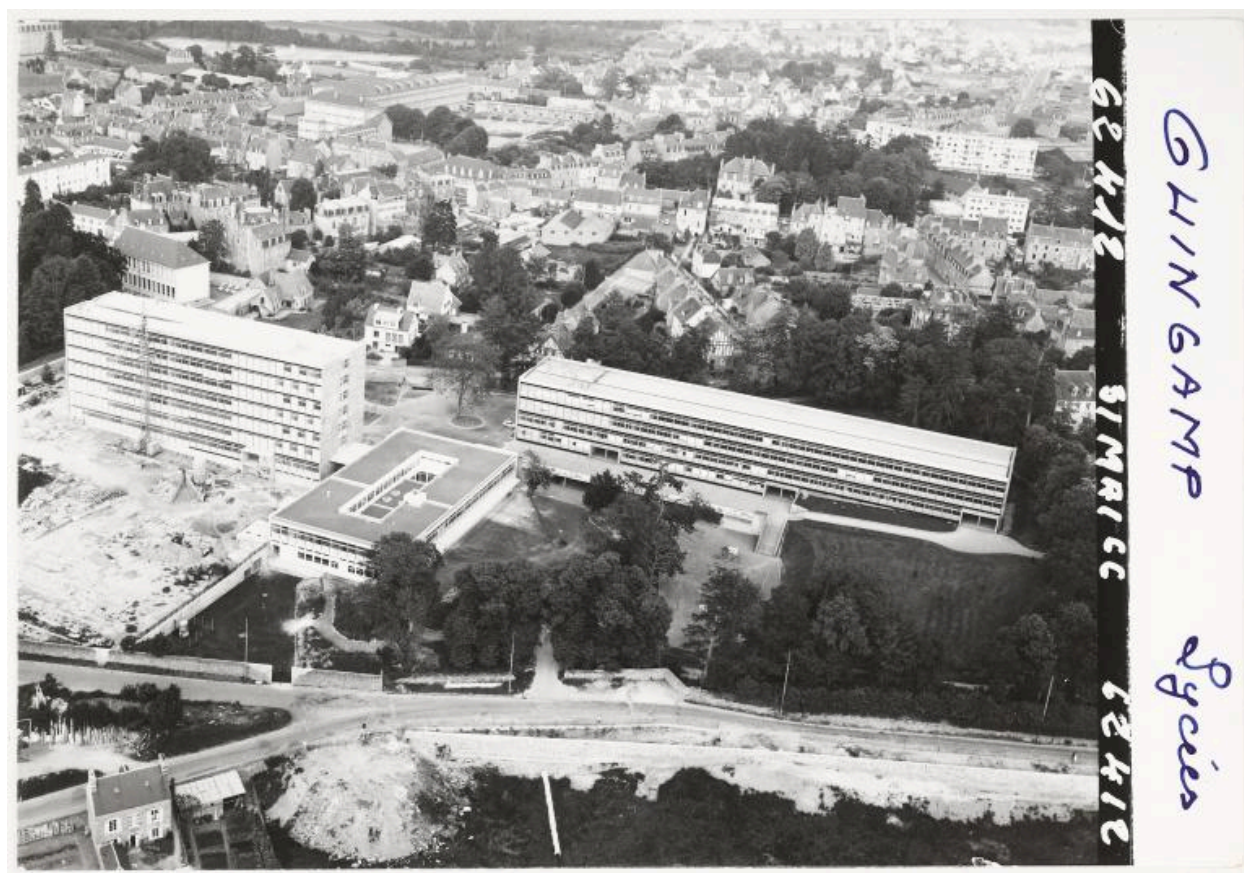
IVR53_20212205039NUC

Auteur de l'illustration : Heurtier

Date de prise de vue : 1963

(c) Musée de Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique prise de l'ouest, en mai 1966 (André Remondet et Patrice Simon, architectes). Le gymnase piscine n'est pas encore construit. On distingue la mosaïque de Gustave Singier.

Référence du document reproduit :

- **Guingamp lycée Auguste Pavie. Création artistique Heurtier (Photographe).**
Musée de Bretagne (Rennes) : 971.0037.2858 ; 971.0037.9662.2 ; 971.0037.9670.2. Heurtier, *Guingamp lycée Auguste Pavie*, 1963 et 1966.
Musée de Bretagne (Rennes) : 971.0037.2858 ; 971.0037.9662.2 ; 971.0037.9670.2

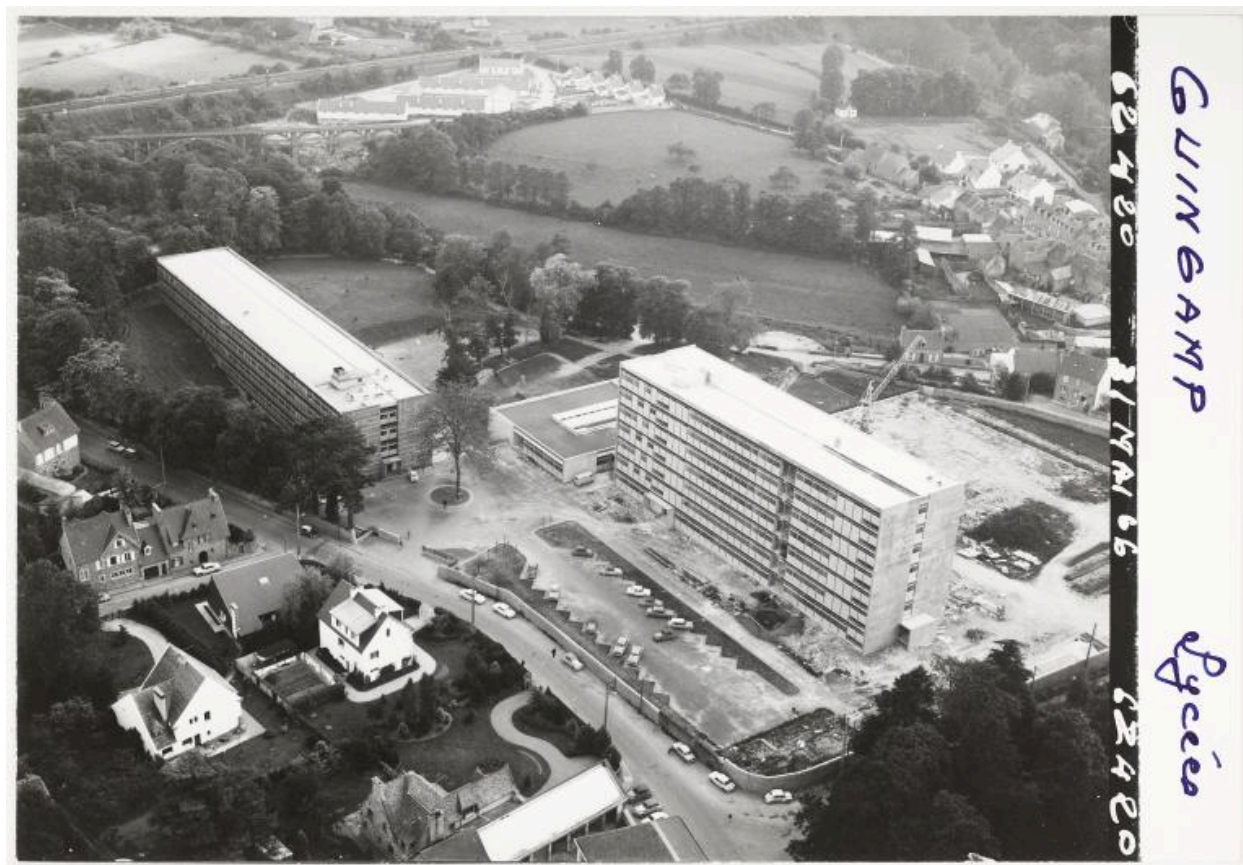
IVR53_20212205040NUC

Auteur de l'illustration : Heurtier

Date de prise de vue : 1963

(c) Musée de Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique prise du sud-sud-ouest, en mai 1966 (André Remondet et Patrice Simon, architectes). Le gymnase piscine n'est pas encore construit.

Référence du document reproduit :

- **Guingamp lycée Auguste Pavie. Création artistique Heurtier (Photographie).**
Musée de Bretagne (Rennes) : 971.0037.2858 ; 971.0037.9662.2 ; 971.0037.9670.2. Heurtier, *Guingamp lycée Auguste Pavie*, 1963 et 1966.
Musée de Bretagne (Rennes) : 971.0037.2858 ; 971.0037.9662.2 ; 971.0037.9670.2

IVR53_20212205041NUC

Auteur de l'illustration : Heurtier

Date de prise de vue : 1963

(c) Musée de Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A (externat, administration, logements), détail de la façade ouest. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961, et mosaïque de Gustave Singier (1962). Photographie publiée en 1970 dans "Art et architecture, bilan et problèmes du 1%".

Référence du document reproduit :

- **Art et architecture. Bilan et problèmes du 1%**
Viatte [Germain] et Abadie [Daniel], *Art et architecture. Bilan et problèmes du 1%*, Paris, Centre National d'Art Contemporain, 1970.

IVR53_2022205039NUC

Auteur du document reproduit : Gustave Singier

Date de prise de vue : 1970

(c) Ministère de la culture

tous droits réservés



Détail de la façade est du bâtiment B (internat et logements) vers 1972. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966.

Référence du document reproduit :

- **Dossier Georges Delahaie. Ministère de la Culture, commande publique.**
Archives Nationales : 20020101/31. *Dossier Georges Delahaie. Ministère de la Culture, commande publique, 1969-1982*
Archives Nationales : 20020101/31

IVR53_20232205002NUC

Auteur du document reproduit : Georges Delahaie

Date de prise de vue : 2022

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la façade est du bâtiment B (internat et logements) vers 1972. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966.

Référence du document reproduit :

- **Dossier Georges Delahaie. Ministère de la Culture, commande publique.**
Archives Nationales : 20020101/31. *Dossier Georges Delahaie. Ministère de la Culture, commande publique, 1969-1982*
Archives Nationales : 20020101/31

IVR53_20232205003NUC

Auteur du document reproduit : Georges Delahaie

Date de prise de vue : 2022

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail des façades nord et est des bâtiments C et B vers 1972. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966.

Référence du document reproduit :

- **Dossier Georges Delaunay. Ministère de la Culture, commande publique.**
Archives Nationales : 20020101/31. *Dossier Georges Delaunay. Ministère de la Culture, commande publique, 1969-1982*
Archives Nationales : 20020101/31

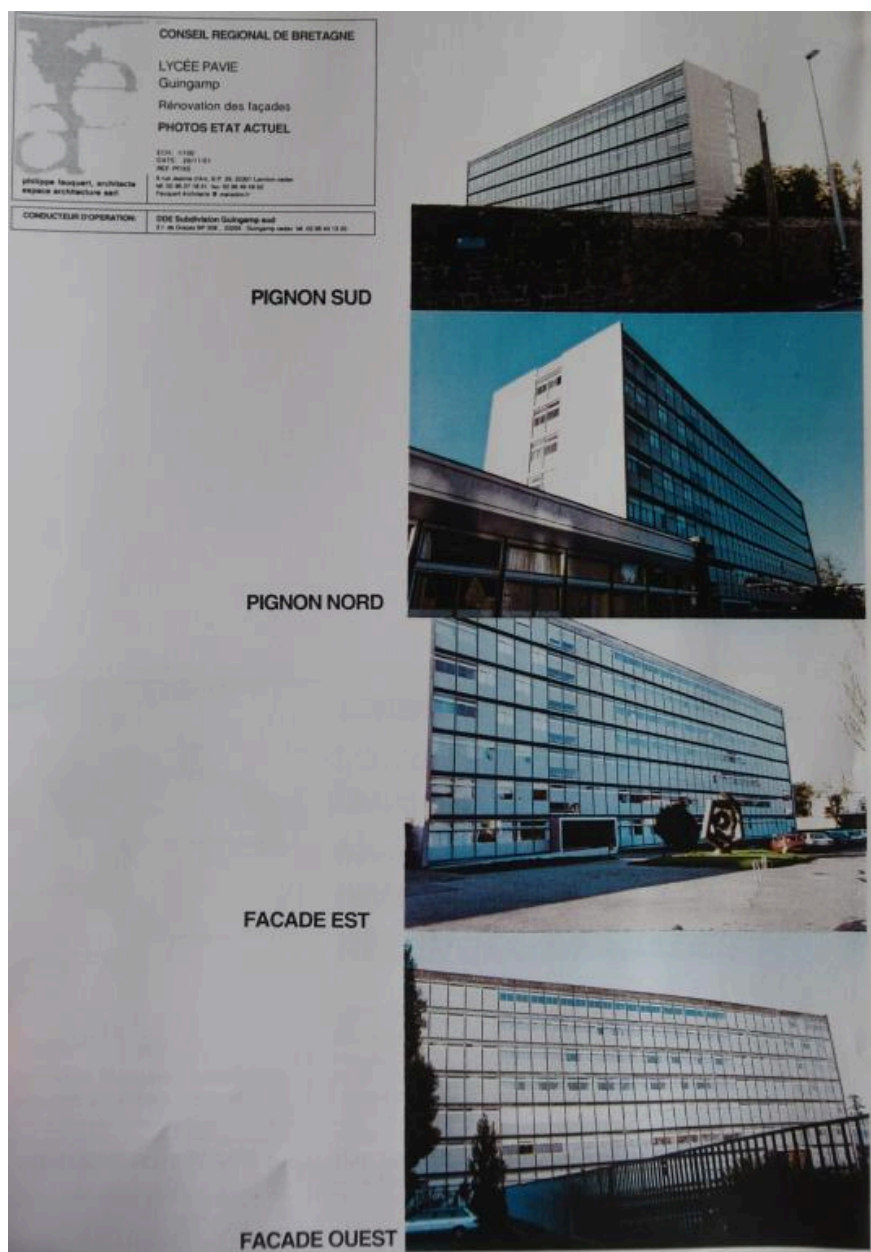
IVR53_20232205004NUC

Auteur du document reproduit : Georges Delaunay

Date de prise de vue : 2022

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les façades de l'internat avant restructuration (début des années 2000). Le décor en granite du pignon nord avait déjà été occulté.

IVR53_20232205006NUCA

Auteur de l'illustration : Philippe Fauquert

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade est de l'internat avant restructuration. Les premières traverses de bois sont fixées.

Référence du document reproduit :

- **Façade est de l'internat au moment de la restructuration**
Archives privées LAAB Fauquert ARCHITECTES (Lannion). *Façade est de l'internat au moment de la restructuration*. Vers 2004.
LAAB Fauquert ARCHITECTES (Lannion) : sans cote

IVR53_20232205008NUC1

Auteur de l'illustration : Philippe Fauquert

(c) LAAB Fauquert ARCHITECTES (Lannion)

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade est de l'internat en cour de restructuration. On aperçoit la structure après dépose des éléments de la façade rideau d'origine.

Référence du document reproduit :

- **Façade est de l'internat au moment de la restructuration**
Archives privées LAAB Fauquert ARCHITECTES (Lannion). *Façade est de l'internat au moment de la restructuration*. Vers 2004.
LAAB Fauquert ARCHITECTES (Lannion) : sans cote

IVR53_20232205009NUC1

Auteur de l'illustration : Philippe Fauquert

(c) LAAB Fauquert ARCHITECTES (Lannion)

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble prise du sud-ouest. De gauche à droite : bâtiment B (internat, logements, classes), bâtiment C (restauration, infirmerie, foyer), et bâtiment A (externat, administration, logements). André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961-1966.

IVR53_20202200587NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B (internat, logements, classes) et, au premier plan, bâtiment C (restauration, infirmerie, foyer), façades ouest. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966.

IVR53_20202200568NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B (internat, logements, classes), façades ouest, détail. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966.
Au premier plan, piscine municipale, agrandie en 2002 (Jean-Yves Philippe et Jacky Grimault, architectes).

IVR53_20202200569NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B (internat, logements, classes) et, au premier plan, bâtiment C (restauration, infirmerie, foyer), façades ouest, détails. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966.

IVR53_20202200570NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B (internat, logements, classes) et, au premier plan, bâtiment C (restauration, infirmerie, foyer), façades sud.
André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966.

IVR53_20202200571NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B (internat, logements, classes) et, au premier plan, bâtiment C (restauration, infirmerie, foyer), angles sud-est. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966.

IVR53_20202200572NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A (Externat, administration, logements) et, à l'arrière plan, à gauche, Bâtiment B (internat, logements, classes) . Vue prise du sud. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961 et 1966.

IVR53_20202200573NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B (internat, logements, classes), détail sur un entrée de la façade sud. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966.

IVR53_20202200574NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Auvent ajouté devant l'élément de liaison entre les bâtiment C et B, côté est.

IVR53_20202200575NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Auvent ajouté devant l'élément de liaison entre les bâtiment B et C, vue prise de l'ouest vers l'est.

IVR53_20202200576NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



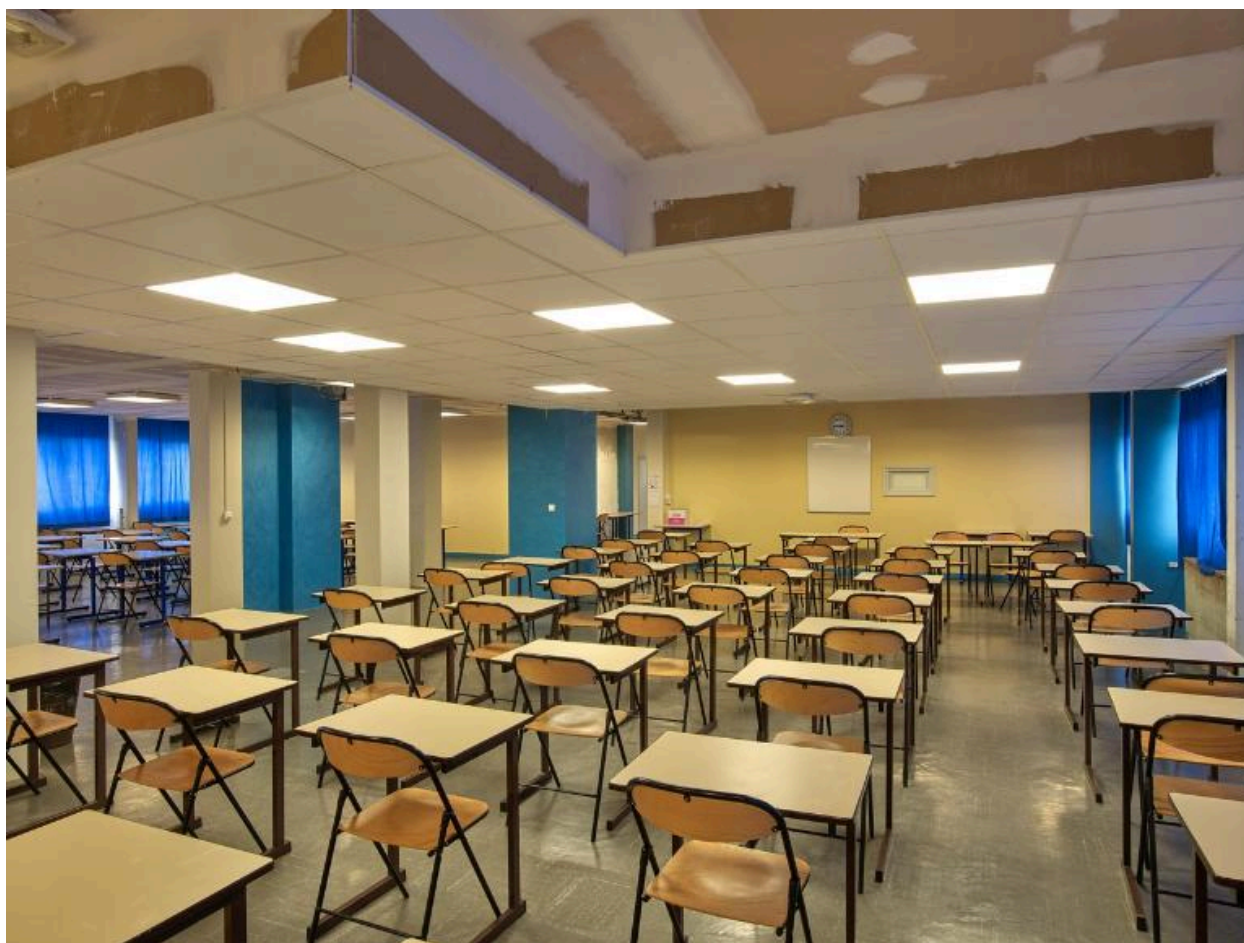
Cage d'escalier, bâtiment B. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966. Noter le profil du mur d'échiffre, le retour "en ruban" de la rampe d'escalier, le sol en grès cérame et les contremarches en mosaïque.

IVR53_20202200577NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Salle de devoirs.

IVR53_20202200578NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Urinoirs garçons, état d'origine.

IVR53_20202200579NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A (externat, administration, logements), détail de la façade ouest. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961. Noter la mosaïque de Gustave Singier (1962), sur le garde-corps de la cours au rez-de-chaussée haut.

IVR53_20202200580NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A (externat, administration, logements), détail de la façade ouest. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961. Noter la mosaïque de Gustave Singier (1962), sur le garde-corps de la cours au rez-de-chaussée haut.

IVR53_20202200581NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Escalier d'accès à la cours située en rez-de-chaussée haut, façade ouest du bâtiment A (externat, administration, logements). André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961.

IVR53_20202200582NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A (externat, administration, logements), façade ouest. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961.
Noter la mosaïque monumentale de Gustave Singier (1962), sur le garde-corps de la cours du rez-de-chaussée haut.

IVR53_20202200583NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble prise de l'ouest. De gauche à droite : piscine (extension 2002, Jean-Yves Philippe et Jacky Grimault, architectes), bâtiment B (internat, logements, classes), bâtiment C (restauration, infirmerie, foyer). André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966.

IVR53_20202200588NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment C (restauration, infirmerie, foyer), façade ouest. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966.

IVR53_20202200589NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment C (restauration, infirmerie, foyer), façade sud. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966. A droite, détail de la mosaïque de Gustave Singier.

IVR53_20202200590NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment C (restauration, infirmerie, foyer), façade sud et Bâtiment A (externat, administration, logements), façade ouest. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966 et 1961. Noter la décoration réalisée par Gustave Singier.

IVR53_20202200591NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment C (restauration, infirmerie, foyer), façade nord. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966. Galerie ajoutée.

IVR53_20202200592NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B (internat, logements, classes) façade est. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966. Et sculpture de Georges Delahaie : soleil celtique (1972).

IVR53_20202200593NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A (externat, administration, logements). Pignon nord. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961.
Noter le graphisme du parement en granite rose et gris.

IVR53_20202200598NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment C (restauration, infirmerie, foyer), façade sud et Bâtiment A (externat, administration, logements), façade ouest. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966 et 1961. Noter la décoration réalisée par Gustave Singier.

IVR53_20202200599NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A (externat, administration, logements), façade ouest. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961.

IVR53_20202200600NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A (externat, administration, logements), façade ouest. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961. A gauche, façade sud du bâtiment C. Noter la décoration de Gustave Singier (1962).

IVR53_20202200601NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A (externat, administration, logements), façade ouest. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961.
Noter la décoration de Gustave Singier (1962).

IVR53_20202200602NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A (externat, administration, logements), façade ouest et pignon sud. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961. Vue prise du sud-ouest, au niveau du rez-de-chaussée haut.

IVR53_20202200603NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A (externat, administration, logements), extrémité sud de la façade ouest. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961.

IVR53_20202200604NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dégagement central et casiers des élèves. Rez-de-chaussée du bâtiment A.

IVR53_20202200605NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dégagement central, bâtiment A.

IVR53_20202200606NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Salle de classe. Bâtiment A. Noter les cloisons en bois et leurs baies.

IVR53_20202200607NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Salle de classe. Bâtiment A. Noter les baies à imposte.

IVR53_20202200608NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



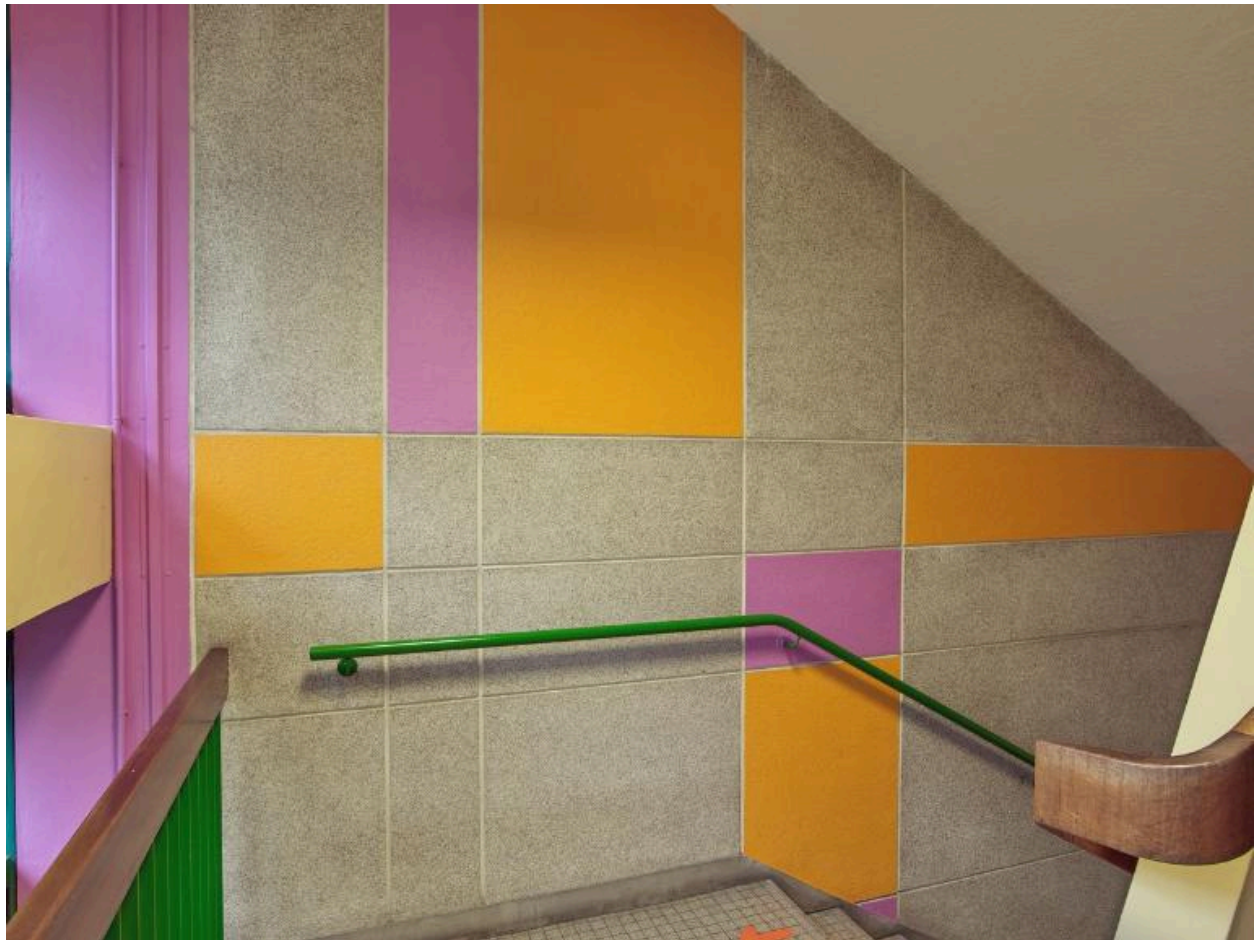
Cage d'escalier, bâtiment A. La modénature des murs, dessinée par les architectes André Remondet et Patrice Simon, a été soulignée par des aplats peints ultérieurement. Noter également la qualité des larges rampes en bois.

IVR53_20202200609NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cage d'escalier, bâtiment A. La modénature des murs, dessinée par les architectes André Remondet et Patrice Simon, a été soulignée par des aplats peints ultérieurement.

IVR53_20202200610NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pignon sud du bâtiment A (externat, administration, logements) : noter le soin apporté au calepinage et l'alternance de couleur du granite. (André Remondet et Patrice Simon, architectes)

IVR53_20212200124NUCA

Auteur de l'illustration : Charlotte Barraud

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B, internat et logements. Vue d'ensemble de la façade est. André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1966.

IVR53_20212200125NUCA

Auteur de l'illustration : Charlotte Barraud

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble prise devant l'entrée, depuis le nord-est. De gauche à droite, bâtiments A, C et B. (André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961-1966).

IVR53_20212200126NUCA

Auteur de l'illustration : Charlotte Barraud

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de la façade est du bâtiment A. (André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961).

IVR53_20212200132NUCA

Auteur de l'illustration : Charlotte Barraud

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de la façade est du bâtiment A. (André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961).

IVR53_20212200133NUCA

Auteur de l'illustration : Charlotte Barraud

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue partielle de la façade est du bâtiment A. Noter l'adaptation à la déclivité du terrain, avec un étage supplémentaire au nord. (André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961).

IVR53_20212200134NUCA

Auteur de l'illustration : Charlotte Barraud

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de la façade est du bâtiment A. Noter l'adaptation à la déclivité du terrain, avec un étage supplémentaire au nord. (André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961).

IVR53_20212200135NUCA

Auteur de l'illustration : Charlotte Barraud

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la trame de la façade est du bâtiment A (externat, administration, logements°. Noter l'animation de la façade par les baies de la cage d'escalier. (André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961).

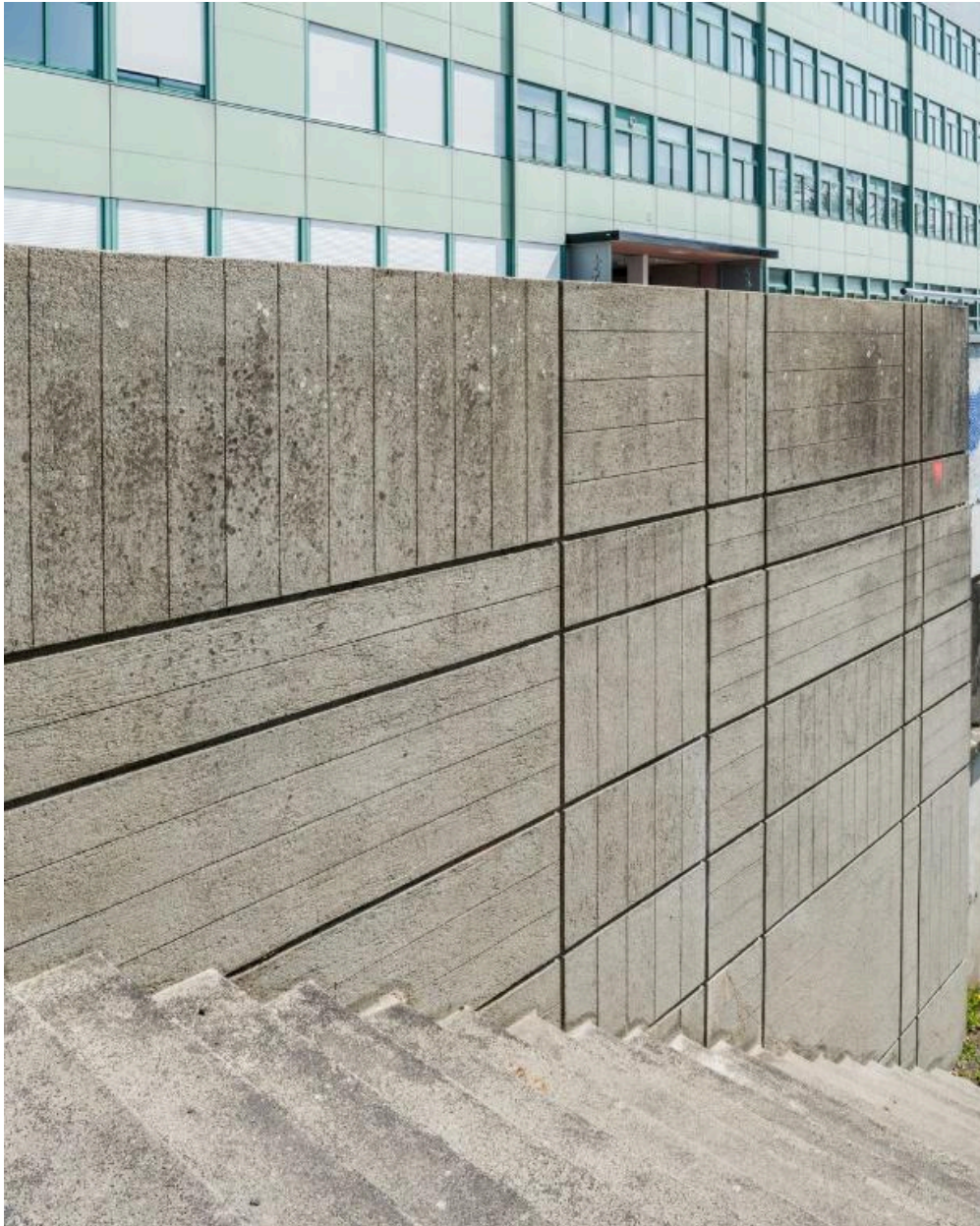
IVR53_20212200136NUCA

Auteur de l'illustration : Charlotte Barraud

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Escalier extérieur et mur de soutènement de la cour située en rez-de-chaussée haut. Noter le décor issu d'un calepinage soigné du béton. (André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961).

IVR53_20212200137NUCA

Auteur de l'illustration : Charlotte Barraud

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Escalier extérieur et mur de soutènement de la cour située en rez-de-chaussée haut. Noter le décor issu d'un calepinage soigné du béton. (André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961).

IVR53_20212200138NUCA

Auteur de l'illustration : Charlotte Barraud

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Escalier extérieur et mur de soutènement de la cour située en rez-de-chaussée haut. Noter le décor issu d'un calepinage soigné du béton. (André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961).

IVR53_20212200139NUCA

Auteur de l'illustration : Charlotte Barraud

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail sur la signature de la mosaïque monumentale de Gustave Singier (1962), sur le garde-corps de la cour située en rez-de-chaussée haut.

IVR53_20212200140NUCA

Auteur de l'illustration : Charlotte Barraud

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Escalier extérieur et mur de soutènement de la cour située en rez-de-chaussée haut. Noter le décor issu d'un calepinage soigné du béton. (André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1961). En haut à droite, extrémité, côté nord, de la mosaïque monumentale de Gustave Singier (1962).

IVR53_20212200141NUCA

Auteur de l'illustration : Charlotte Barraud

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble prise du sud-ouest. Au premier plan, Bâtiment C (restauration, infirmerie, foyer) ; derrière celui-ci, bâtiment B (internat, logements, classes) ; et, à droite, bâtiment A (externat, administration et logements). André Remondet et Patrice Simon, architectes, 1963-1966.

IVR53_20212200142NUCA

Auteur de l'illustration : Charlotte Barraud

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation